

A black and white close-up portrait of a man with a beard and mustache, looking down and to the left. He has white-rimmed sunglasses perched on his head. The lighting is dramatic, highlighting the texture of his skin and hair.

# Collection Alain Bouret

Paris, 21 octobre 2021

CHRISTIE'S



# Collection Alain Bouret

Jeudi 21 octobre 2021 - 15h

9, avenue Matignon  
75008 Paris

## EXPOSITION PUBLIQUE

Vendredi 15 octobre	10h-18h	Mardi 19 octobre	10h-18h
Samedi 16 octobre	10h-18h	Mercredi 20 octobre	10h-18h
Dimanche 17 octobre	14h-18h	Jeudi 21 octobre	10h-15h
Lundi 18 octobre	10h-18h		

## COMMISSAIRE-PRISEUR

Lionel Gosset

## CODE ET NUMÉRO DE VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence  
**20441 - TOURNON**

## CONDITIONS DE VENTE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

The sale is subject to the Conditions of Sale printed at the end of the catalogue. Prospective buyers are kindly advised to read as well the important information, notices and explanation of cataloguing practice also printed at the end of the catalogue.

**20**  
**21 CENTURY**

Page 2 : lot 136 (détail)

3<sup>ème</sup> de couverture : lot 131 (détail)

4<sup>ème</sup> de couverture : lot 151

Consultez nos catalogues et laissez  
des ordres d'achat sur [christies.com](http://christies.com)

Participez à cette vente avec

**CHRISTIE'S LIVE™**

*Cliqué, Adjugé ! Partout dans le monde.*  
Enregistrez-vous sur [www.christies.com](http://www.christies.com)  
jusqu'au 21 octobre 2021 à 8h30

**CHRISTIE'S FRANCE SNC**

Agrément no. 2001/003

**CONSEIL DE GÉRANCE**

Cécile Verdier, *Gérant*  
Julien Pradels, *Gérant*  
François Curiel, *Gérant*

**CHRISTIE'S**



Consultez le catalogue et les résultats  
de cette vente en temps réel sur votre  
iPhone, iPod Touch ou iPad

---

## CHRISTIE'S FRANCE



**CÉCILE VERDIER**  
Présidente  
cverdier@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 59



**JULIEN PRADELS**  
Directeur Général  
jpradels@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 64



**ANIKA GUNTRUM**  
Vice Présidente, Directrice Internationale,  
Art Impressionniste et Moderne  
aguntrum@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 83 89



**PIERRE MARTIN-VIVIER**  
Vice Président, Deputy Chairman,  
Arts du XX<sup>e</sup> siècle  
pemvivier@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 86 27



**SIMON DE MONICAULT**  
Vice Président, Directeur International,  
Arts décoratifs  
sdemonicault@christies.com  
+33 (0)1 40 76 84 24

---

## SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

### ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ABSENTEE AND TELEPHONE BIDS

Tél: +33 (0)1 40 76 84 13  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51  
christies.com

**SERVICES À LA CLIENTÈLE**  
CLIENTS SERVICES  
clientservicesparis@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85  
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

**RELATIONS CLIENTS**  
CLIENT ADVISORY  
Fleur de Nicolay  
fdenicolay@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

**RÉSULTATS DES VENTES**  
SALES RESULTS  
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13  
Londres : +44 (0)20 7627 2707  
New York : +1 212 452 4100  
christies.com

**SERVICES APRÈS-VENTE**  
POST-SALE SERVICES  
Isabelle Feng  
Coordinatrice après-vente  
Paiement, Transport et Retrait des lots  
Payment, shipping and collections  
postsaleParis@christies.com

**BUSINESS MANAGER**  
Virginie Dulucq  
vdulucq@christies.com  
+33 (0)1 40 76 72 95



---

## INFORMATIONS POUR LA VENTE

### Spécialistes et coordinatrice

#### COLLECTIONS



LIONEL GOSSET  
Directeur du département  
lgosset@christies.com  
+33 (0)1 40 76 85 98

#### ART CONTEMPORAIN



LAËTITIA BAUDUIN  
Directrice du département  
lbauduin@christies.com  
Tél : +33 (0)1 40 76 85 95



JOSÉPHINE WANECQ  
Spécialiste associée  
jwanecq@christies.com  
+33 (0)1 40 76 72 19



ALIX PERONNET  
Spécialiste junior  
aperonnet@christies.com  
+33 (0)1 40 76 72 41

#### ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE



ANTOINE LEBOUTEILLER  
Directeur du département  
alebouteiller@christies.com  
+33 (0)1 40 76 85 83



LEA BLOCH  
Spécialiste associée  
lbloch@christies.com  
+33 (0)1 40 76 83 99

#### PHOTOGRAPHIES



ÉLODIE MOREL-BAZIN  
Directrice du département  
emorel-bazin@christies.com  
+33 (0)1 40 76 84 16



LÉA MIRANDA  
Catalogueur  
lmiranda@christies.com  
+33 (0)1 40 76 84 41

#### ESTAMPES



FRÉDÉRIQUE DARRICARRERE-DELMAS  
Directrice du département  
fdarricarrere-delmas@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 85 71

#### COORDINATRICE



NATHALIE HONNAY  
Coordinatrice de vente  
nhonnay@christies.com  
Tél: +33 (0)1 40 76 73 85

Catalogue Crédits Photo : Anna Buklovska, Juan Cruz Ibañez,  
Emilie Lebeuf, Guillaume Onimus  
Maquette : Isabelle Sery  
© Christies, Manson & Woods Ltd. (2021)

Le département remercie Morgane Cornu, Hugo Roche-Poggi et  
Léon Kusel pour leur aide précieuse à l'élaboration du catalogue.

Collection  
Alain Bouret



**L'histoire** débute comme un livre de Série Noire : Une femme fatale, des aigrefins de haut vol, un fils adoptif qu'on cherche à gruger, des œuvres d'art et de l'argent à foison ! Domenica Walter-Guillaume tient ici le rôle de sa vie ! Après avoir usé nombre de riches amants et collectionner avec autant d'avidité les tableaux, elle termine sa vie avec Jean Bouret et en fait son légataire universel.

Professeur au collège de Gisors de 1936 à 1940, Jean Bouret rejoint à cette période le parti communiste. En 1941 il est attaché à l'Institut d'ethnologie et participe aux premières actions de Résistance, le Groupe du Musée de l'Homme. Après la guerre il dirige la revue Regards, organe du parti communiste qu'il quitte en 1948. Rédacteur à Arts en 1952 puis à Marco Polo, il tient parallèlement la Chronique des Arts. Jean Bouret a défendu les peintres de l'École de Paris, et a écrit une vingtaine d'ouvrages sur la peinture parmi lesquels ceux consacrés à Picasso, Toulouse-Lautrec, Degas, Bonnard ou le douanier Rousseau. Refusant tout dogme comme toute théorie, il est là où se trouvent le talent, la personnalité, la vérité du sentiment. Ainsi dans les décennies 1950-1960, le voit-on défendre des artistes aussi différents que Buffet, Hambourg, Music, Atlan, Desnoyer, Bazaine, Bardonne, Lam, Moisset, Lorjou, Bacon, Carzou, Dubuffet, Zao Wou-ki, Rohner parmi une myriade de noms, car Jean Bouret se veut au cœur de l'actualité. N'est-ce pas lui qui le premier remarque Soulages au salon d'Automne de 1947 ?

Elevé dans ce milieu artistique, son fils Alain est un autodidacte qui se passionne pour la photographie. Par son père il fait la connaissance et tisse des liens avec Fred Uhler propriétaire des éditions Ides & Galendes à Neufchâtel.

En 1980 Alain Bouret reprend la direction d'Ides & Calendes qui conserve son identité et continue d'alimenter les collections d'art.

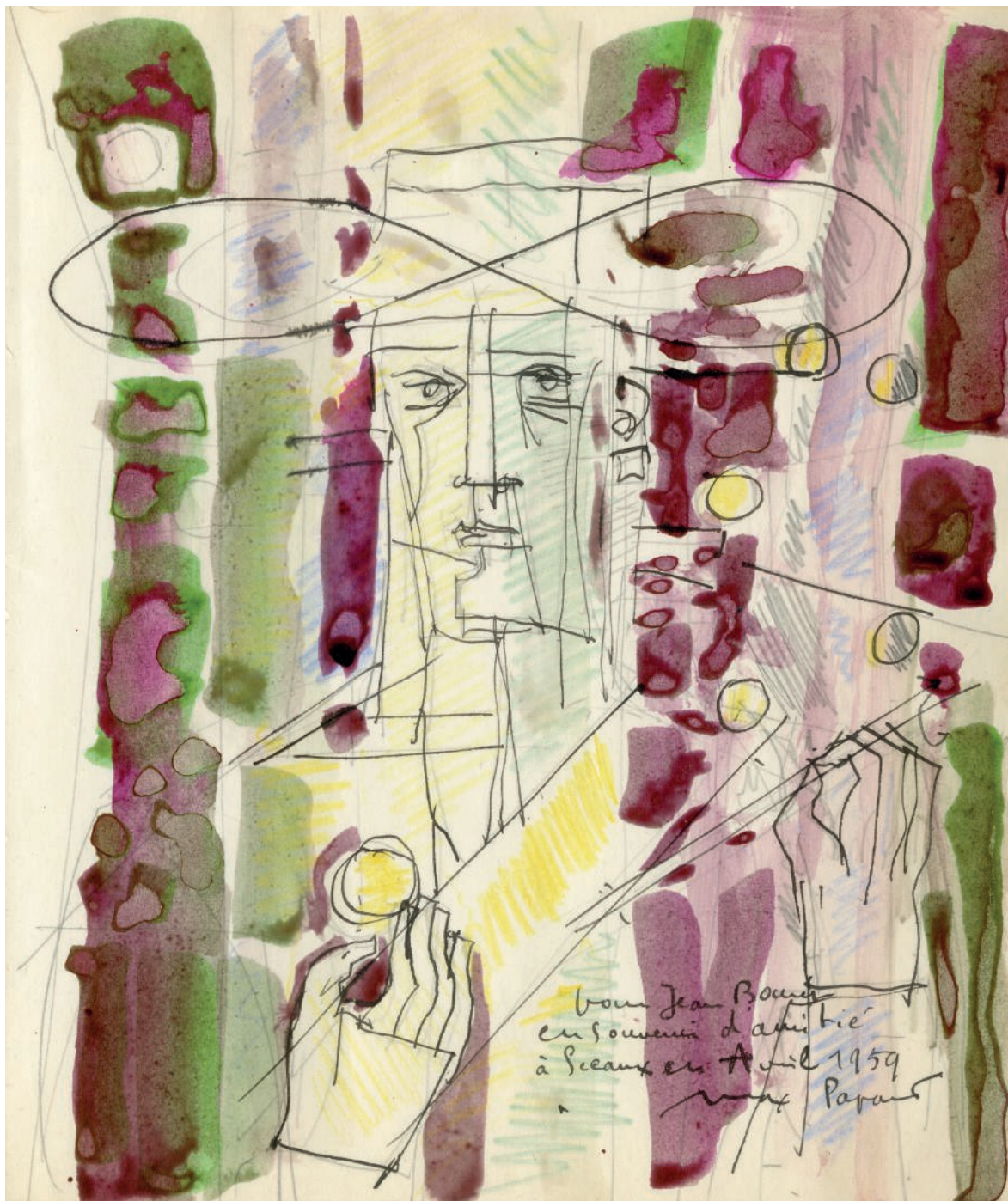
A partir de 1995 Ides & Calendes lance trois nouvelles collections : «Polychrome» qui s'attache à faire découvrir les artistes contemporains à un plus grand public (Alechinsky, Combas, Erro, Fromanger, Mosset, Soulages, Wols ou Zao-Wou-Ki), «Photoarchives» consacrée à la photographie et aux photographes en présentant chaque fois un parcours ou une partie de l'œuvre, enfin «Photogalerie» consacrée à un libre parcours dans l'histoire de la photographie.

Découvreur de talents et ami des peintres comme l'avait été son père, Alain et sa femme Katherine recevaient nombre d'entre eux dans leur maison de Sceaux, leur livre d'or en témoigne. Ils s'installent dans les années 80 au 12, rue de Tournon où les cimaises vibrent de tous les artistes qui les ont entourés et viennent enrichir l'ensemble que leur a légué Jean. Parmi les fidèles figurent Pierre Alechinsky, Arman, Jean-François Bory, Pol Bury, Antoni Clavé. Citons ici quelques pièces maîtresses de la collection comme *Le Cycliste* de Jean Dubuffet, *Œuvre n°92* de Günter Förg ou *le Paysage 1952* de Nicolas de Staël, offert par Françoise de Staël à Alain en remerciement de la publication du Catalogue Raisonné des Œuvres sur Papier de Nicolas de Staël.

Dix ans après le décès d'Alain, sa femme Katherine et leur fille Sophie, tournent une page en quittant la rue de Tournon. Le murmure de la fontaine de Pol Bury *Sculpture hydraulique à 18 boules*, résonnera aux oreilles des nouveaux propriétaires qui ont tenu à la conserver dans ce jardin où elle fut conçue en 1994.

L.G.







**The story** begins like a *Serie Noire* book: a femme fatale, high-flying crooks, an adopted son who is being cheated, works of art and money galore! Domenica Walter-Guillaume played the role of her life here! After having worked her way through a series of rich lovers and collected paintings with no less enthusiasm, she ended her life with Jean Bouret and made him her sole heir.

A teacher at Gisors secondary school from 1936 to 1940, Jean Bouret joined the Communist Party during this period. In 1941, he was attached to the Institute of Ethnology and took part in the first Resistance actions, the Musée de l'Homme Group. After the war, he was in charge of the journal *Regards*, the organ of the Communist Party, which he left in 1948. In 1952, he became editor of *Arts* and then of *Marco Polo*, while at the same time writing for the *Chronique des Arts*. Jean Bouret championed the painters of the *Ecole de Paris* and wrote some twenty books on painting, including those on Picasso, Toulouse-Lautrec, Degas, Bonnard and 'Le Douanier' Rousseau. Rejecting all dogmas as well as all theories, he focused on talent, personality and the truth of feeling. Thus, in the 1950s and 1960s, he championed artists as diverse as Buffet, Hambourg, Music, Atlan, Desnoyer, Bazaine, Bardon, Lam, Moisset, Lorjou, Bacon, Carzou, Dubuffet, Zao Wou-ki and Rohner, among a myriad of other names, because Jean Bouret wanted to be right where it was at. It was he, for example, who first noticed Soulages at the Salon d'Automne in 1947.

Raised in this artistic environment, his son Alain was self-taught and passionate about photography. Through his father, he met Fred Uhler, owner of the publishing house Ides & Galendes in Neufchâtel.

In 1980, Alain Bouret took over the management of Ides & Calendes, which retained its identity and continued to support art collections.

Starting in 1995, Ides & Calendes launched three new collections: 'Polychrome', which aims to introduce contemporary artists to a wider public (Alechinsky, Combas, Erro, Fromanger, Mosset, Soulages, Wols, Zao-Wou-Ki...), 'Photoarchives', which is devoted to photography and photographers, each time presenting a particular theme or part of the photographers' work, and 'Photogalerie', which explores the history of photography.

Like his father before him, Alain was great at spotting talent and liked to befriend painters. He and his wife Katherine welcomed many painters to their home in Sceaux, as their visitors book testifies. In the 1980s, the couple moved to 12, rue de Tournon, where they bedecked the walls with the works of all the artists with whom they had mixed, thereby complementing the collection left to them by Jean. Their collection included works by Pierre Alechinsky, Arman, Jean-François Bory, Pol Bury and Antoni Clavé. Some of the highlights of this collection are *Le Cycliste* by Jean Dubuffet, *Work No. 92* by Günter Förg and Nicolas de Staël's *Paysage 1952*, which was a gift from Françoise de Staël to Alain as a thank you for the publication of the *Catalogue Raisonné* of Nicolas de Staël's Works on Paper.

Ten years after Alain's death, his wife Katherine and their daughter Sophie are starting a new chapter by leaving rue de Tournon. The murmur of Pol Bury's fountain, *Sculpture hydraulique à 18 boules*, will resound in the ears of the new owners who were keen to keep it in the garden where it was erected in 1994.

L.G.



λ101

## Sonia Delaunay (1885-1979)

Sans titre

signé 'S. Delaunay' (en bas à droite) et inscrit 'F. 162'  
(en bas à gauche)

gouache et graphite sur papier

18.6 x 22.4 cm.

Exécuté à Paris en mai 1954

signed 'S. Delaunay' (lower right) and inscribed 'F. 162'  
(lower left)

gouache and pencil on paper

7 $\frac{3}{8}$  x 8 $\frac{3}{4}$  in.

Executed in Paris in May 1954

€6,000-8,000

US\$7,100-9,500

£5,200-6,800

### PROVENANCE

Acquis dans les années 1960-70



λ102

## Sonia Delaunay (1885-1979)

*Sans titre* (recto ; verso)

signé 'S. Delaunay' (en bas à droite) et inscrit 'F. 572'

(en bas à gauche)

gouache et graphite sur papier

31 x 23 cm.

signed 'S. Delaunay' (lower right) and inscribed 'F. 572'

(lower left)

gouache and pencil on paper

12¼ x 9 in.

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1960-70



**λ103**

**Maurice Estève (1904-2001)**

*Sans titre*

signé et daté 'Estève 93' (en haut à gauche)  
aquarelle sur papier  
33.5 x 26.6 cm.  
Réalisé en 1993.

signed and dated 'Estève 93' (upper left)  
watercolour on paper  
13¼ x 10½ in.  
Executed in 1993.

**€15,000-20,000**

**US\$18,000-24,000  
£13,000-17,000**

**PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie, Paris  
Acquis auprès de celle-ci en 1994

**EXPOSITION**

Paris, Galerie Louis Carré & Cie, *Estève: aquarelles*, mai-juin  
1994.

**Cette œuvre est enregistrée dans les archives de  
Madame Monique Prudhomme-Estève sous le  
No. A. 1242 - 1993.**





λ104

## Pierre Alechinsky (né en 1927)

*L'heure suivante*

signé 'Alechinsky' (en haut au centre); signé, titré et daté  
 "'L'HEURE SUIVANTE" 1996 Alechinsky' (sur le châssis)  
 acrylique et encre sur papier marouflé sur toile  
 75 x 60 cm.  
 Réalisé en 1996.

signed 'Alechinsky' (upper center); signed, titled and dated  
 "'L'HEURE SUIVANTE" 1996 Alechinsky' (on the stretcher)  
 acrylic and ink on paper laid down on canvas  
 29½ x 23¾ in.  
 Executed in 1996.

€18,000-25,000

US\$22,000-29,000  
 £16,000-21,000

### PROVENANCE

Collection Catherine et Pierre Descargues, Paris (cadeau de l'artiste)  
 Vente, Collection Catherine et Pierre Descargues. *Regards et Témoins*, Calmels et Cohen, Paris, 8 octobre 2005, lot 678  
 Acquis lors de cette vente

**Cette œuvre est enregistrée dans le catalogue raisonné de l'artiste sous le No. 3127.**

λ105

## **Jean Dubuffet (1901-1985)**

*Cycliste*

signé et daté 'j. Dubuffet IX.44' (en bas à droite)  
gouache et encre sur papier  
22.5 x 17 cm.  
Réalisé en 1944.

signed and dated 'j. Dubuffet IX.44' (lower right)  
gouache and ink on paper  
8<sup>7</sup>/<sub>8</sub> x 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> in.  
Executed in 1944.

€70,000-100,000

US\$83,000-120,000  
£61,000-86,000

### **PROVENANCE**

Collection privée, France (depuis 1960)  
Puis par descendance au propriétaire actuel

### **BIBLIOGRAPHIE**

M. Loreau, *Catalogue des travaux de Jean Dubuffet, Fascicule I: Marionnettes de la ville et de la campagne*, Paris, 1993, No. 337 (illustré p. 209).

## **« Le vrai art, il est toujours là où on ne l'attend pas. » Jean Dubuffet**

---

Premier forger du concept d'« art brut », Jean Dubuffet reste aujourd'hui un créateur à part entière. Autant découvreur que producteur, Dubuffet propose une mise à jour de l'art occidental en peignant, sculptant et en collectionnant l'œuvre de malades mentaux, rejetés et moqués.

L'œuvre présentée, *Cycliste*, nous amène au commencement de son aventure artistique. Bien qu'attaqués par les critiques et conservateurs, lui et Henri Michaux, un de ses fidèles amis, se posent en dé-constructeurs de l'esthétique en vogue. Dubuffet considère déjà son art comme militant : il refuse une culture protégée, réservée aux institutions publiques qui dicteraient le goût et distribueraient les récompenses. Il réfute la figure de héros comme de génie en magnifiant le banal comme le fou.

Personnage marionnette, « homme du commun » comme il aime appeler son sujet, le sujet devient ici guignol rieur et abordable.

C'est dans cette optique que le cycliste devient modèle. Moyen de locomotion de l'ouvrier ou de l'enfant, le vélo n'est pas représenté en second plan : il est cet objet nécessaire et quotidien qui plait tant au peintre. Si le cheval des siècles précédents pouvait être peint avec allure, pourquoi pas la bicyclette ? Ainsi, ce n'est pas seulement un trait naïf que l'on suit en observant cette œuvre, mais aussi et surtout un manifeste pour un art populaire.

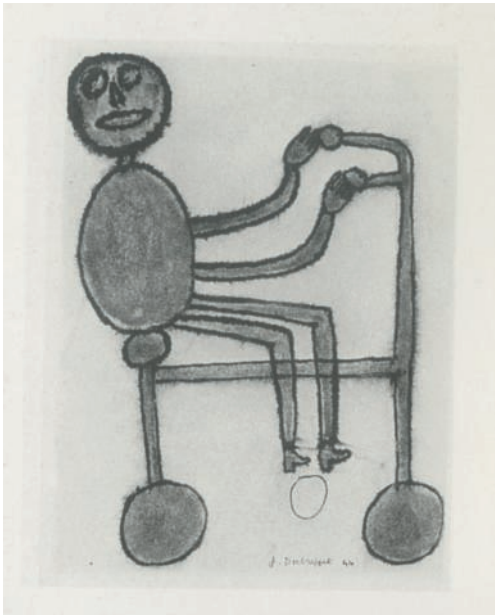


*As the first to work in the Art Brut mode, Jean Dubuffet remains a one-of-a-kind creator. Dubuffet was much a discoverer as a producer of art who advocated for an updating of Western art by painting, sculpting and collecting the works of the mentally ill and those cast aside and mocked by society.*

*The work presented here, Cyclist, takes us along for the beginning of his artistic journey. Though they were attacked by critics and conservatives, he and his loyal friend Henri Michaux sought to de-construct the aesthetic in vogue. Dubuffet already viewed his art as militant: he rejected a protected culture reserved for public institutions that dictated taste and handed out rewards. He pushed back*

*against the figure of the hero as genius by amplifying the banal and the mad. The marionette figure - the "common man", as he liked to call his subject - here becomes a cheerful, approachable puppet.*

*From this perspective, the cyclist becomes a model. The bicycle, a means of transit for a manual labourer or a child, is not relegated to the background: it is a vital, everyday object that appealed greatly to the painter. If the horses of centuries past could be painted in an attractive manner, why not the bicycle? Thus, this work reveals more than a Naïf style; it is, first and foremost, a manifesto in favour of popular art.*



Jean Dubuffet, *Cycliste*, 1944.  
© Adagp, Paris, 2021.

**“Real art is always there where  
one does not expect it.”**

**Jean Dubuffet**

---





λ106

## Pablo Picasso (1881-1973)

*Journal, verre, bouteille de Bass, guitare*

gouache et fusain sur papier

26.2 x 25.3 cm.

Exécuté à Paris en 1914

gouache and charcoal on paper

10 3/8 x 10 in.

Executed in Paris in 1914

€50,000-70,000

US\$60,000-83,000

£43,000-60,000

### PROVENANCE

Dollie et Pierre Chareau, Paris et New York (avant 1927 et probablement jusqu'à au moins 1962)

Annie et Jean Dalsace, Paris (probablement acquis auprès de ceux-ci avant 1969)

Aline Dalsace, Paris (par descendance)

Acquis dans les années 1970-80 auprès de celle-ci par l'intermédiaire de Pierre Daix

### EXPOSITION

New York, Saitenberg Gallery, *Picasso, an American tribute*, avril-mai 1962, no. 16 (illustré; daté '1913').

### BIBLIOGRAPHIE

P. Daix et J. Rosselet, *Picasso, The Cubist Years, 1907-1916, A Catalogue Raisonné of the Paintings and Related Works*, Londres, 1979, p. 324, no. 709 (illustré).

C. Zervos, *Pablo Picasso, Supplément aux volumes 1 à 5*, Paris, 1983, vol. 6, no. 1184 (illustré, pl. 142).

J. Palau i Fabre, *Picasso Cubisme, 1907-1917*, Cologne, 1998, no. 1045 (illustré, p. 364).

M. Vellay, *Portraits croisés, La Maison de Verre Dalsace/Chareau*, Paris, 2021, p. 144, 146 et 152 (illustré *in situ*, p. 144 et 152).

“Je ne peins pas ce que je vois,  
je peins ce que je pense.”

Pablo Picasso

Exécuté en 1914, *Journal, verre, bouteille de Bass, guitare* est une précieuse illustration de la dernière évolution du Cubisme ; courant artistique grâce auquel Pablo Picasso et Georges Braque ont changé la nature et la direction de l'art moderne. Malgré le déclenchement de la Première Guerre mondiale et ses conséquences sur l'avant-garde, Picasso continue de faire évoluer le cubisme de manière significative, passant du cubisme analytique au cubisme synthétique. Après la rigueur du cubisme analytique, qui se caractérise par une palette restreinte et une codification menant parfois à des confusions entre les œuvres des deux pionniers de ce mouvement, un nouveau changement s'annonce. Ce changement est en partie provoqué par l'émergence du papier collé, au cours des deux années précédant l'exécution de *Journal, verre, bouteille de Bass, guitare*, comme nouvelle technique à part entière. L'héritage du papier collé se fait ici ressentir dans l'emploi de gouache blanche qui contraste avec

l'arrière de la feuille laissée majoritairement en réserve. Au lieu de coller du papier, Picasso peint cette forme, de façon à ce qu'elle ressemble à un papier coupé et collé. Si la phase synthétique du Cubisme se caractérise certes par l'introduction de papiers collés sur les supports, elle se distingue également par l'introduction de signes et de symboles qui viennent rythmer le tableau ainsi que nous le voyons à l'œuvre dans *Journal, verre, bouteille de Bass, guitare*. Il se dégage des compositions de cette dernière période du cubisme un certain retour à l'ordre ; les facettes planes et souvent complexes du cubisme analytique cède le pas aux formes plus simples et plus clairement délimitées du cubisme synthétique, vues à l'œuvre dans la présente œuvre.

Ainsi, *Journal, verre, bouteille de Bass, guitare* se veut un précieux témoignage de la dernière période de l'histoire du cubisme. Le mouvement s'achève en 1914, alors que





la Première Guerre mondiale éclate. Braque est mobilisé tandis que Picasso, étranger, est exclu de l'action. Le duo se sépare, laissant Picasso libre de s'essayer à de nouvelles approches artistiques. Lorsque Braque revient de la guerre, il adopte lui aussi un nouveau style.

*Executed in 1914, Journal, verre, bouteille de Bass, guitare is a great example of Picasso's last Cubist manner, the movement with which he and Georges Braque changed the entire nature and direction of modern art. Despite the outbreak of the First World War and its lasting implications on the French avant-garde, Picasso continued to make significant developments to Cubism transitioning from the Analytical to the Synthetic. After the rigorous discipline of Analytical Cubism, pioneered by Picasso and Georges Braque over the previous years, which often featured a deliberately restrained palette and which was codified to such a degree that some of the works of each artist could be mistaken for the other's, a new change was coming about. This had in part been brought about by the emergence of collage as a technique within Cubist pictures, especially over the couple years before Journal, verre, bouteille de Bass, guitare was executed. In this picture, the legacy of collage is clear to see in the use of white gouache contrasting with the rest of the sheet, so much of which has been left in reserve. Instead of applying a piece of paper, as in a regular papier*

**“I paint objects as I think  
them, not as I see them.”**

**Pablo Picasso**

---

*collé, Picasso has painted in this form, so that it resembles a cut and pasted paper. If the synthetic phase of Cubism is certainly characterized by the introduction of papers glued on the supports, it is also distinguished by the introduction of signs and symbols which give rhythm to the composition as illustrated in Journal, verre, bouteille de Bass, guitare. Furthermore, the often ambiguous planar faceting of analytic Cubism seems to give way to the simpler and more clearly delineated shapes seen in the present drawing.*

*Therefore, Journal, verre, bouteille de Bass, guitare is a precious testimony to the last period of the history of Cubism. The movement came to an end in 1914, when the First World War broke out. Georges Braque joined the French army, a day after general mobilization was declared, while Picasso, a foreigner, was excluded from the action. The duo split up, and the field was left open for Picasso to develop in a new direction. When Braque returned from the war, he would himself adopt his very own style.*





**λ107**

**Óscar Domínguez (1906-1957)**

*Le Coq*

signé, daté et inscrit 'Pour mon très cher Bourret [*sic*]  
Dominguez 46' (en haut à droite)  
huile sur toile  
26 x 18.8 cm.  
Peint en 1946.

signed, dated and inscribed 'Pour mon très cher Bourret  
[*sic*] Dominguez 46' (upper right)  
oil on canvas  
10¼ x 7¾ in.  
Painted in 1946.

**€15,000-20,000**

**US\$18,000-24,000  
£13,000-17,000**

**PROVENANCE**

Acquis auprès de l'artiste

**Isidro Hernández Gutiérrez, conservateur de la  
Collection Óscar Domínguez, Tenerife, et la Comisión  
Consultiva de Expertos y en Defensa de la Obra de  
Óscar Domínguez (CEDOOC) a confirmé l'authenticité  
de cette œuvre.**





λ108

## **Günther Förg (1952-2013)**

*Sans titre*

signé et daté 'Förg 92 29/92' (au dos)  
huile sur plomb monté sur panneau  
89.5 x 60.5 cm.  
Réalisé en 1992.

signed and dated 'Förg 92 29/92' (on the reverse)  
oil on lead mounted on board  
35¼ x 23¾ in.  
Executed in 1992.

€120,000-180,000

US\$150,000-210,000

£110,000-150,000

**PROVENANCE**

Galerie Editions Média, Neuchâtel  
Acquis auprès de celle-ci en 2003

**« Vraiment, peindre devrait être sexy. Ce devrait être sensuel. Ce sont des choses qui échapperont toujours au concept. Je pense que peindre est une pratique résiliente ; si vous parcourez l'histoire de la peinture, elle ne change pas beaucoup et nous la voyons toujours dans le présent. C'est encore maintenant ».**

### **Günther Förg**

---

Günther Förg, à travers ses photographies, sculptures ou peintures tente d'explorer le concept de modernisme. De ses premières pièces monochromes à ses clichés de bâtiments de style Bauhaus, en passant par ses installations, Förg s'avère être à la fois artiste et critique de l'art de son temps.

L'œuvre ici présentée entre dans la série des « Bleibilder » que l'on peut traduire par « images de plombs ».

De tailles uniformes, ces œuvres sont caractéristiques de l'approche pragmatique de la peinture de l'artiste. À partir des années 1980 Förg crée des structures en bois, les enveloppe de feuilles de plomb puis les peint avec de

la peinture acrylique. Travaillant sans atelier jusqu'à la fin des années 1980, ses peintures sont souvent produites dans les galeries où elles sont exposées ou dans les locaux de la société de transport qui les expédie une fois sèches. Appliquant les méthodes de l'art conceptuel, Günther Förg affronte sciemment les défis du travail sur ce médium peu commun. Il adopte ainsi de manière artistique les principes de la production de masse tout en affirmant la matérialité unique et peu pratique de l'objet, ici en peignant sur l'un des métaux les plus denses disponibles, le plomb. Parallèlement, c'est la couleur qui se retrouve au cœur du travail de l'artiste. Il met en effet en





**“Really, painting should be sexy. It should be sensual. These are things that will always escape the concept. I think painting is a resilient practice; if you look through the history of painting it doesn’t change so much and we always see it in the present. It is still now.”**

**Günther Förg**

---

place un dialogue chromatique qui peut nous faire penser aux teintes de Mark Rothko, débarrassées des sujets et devenues uniques objets de vision.

Le peintre fait partie de cette génération d’artistes allemands, nés seulement quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui décident de ne plus pouvoir créer sans prendre en compte les atrocités passées. Interdisciplinaire, conceptuel et cassant les tabous d’une société qui regarde difficilement derrière elle, l’art de Günther Förg interroge autant qu’il affirme.



Mark Rothko, *Green, Red, Blue*, 1955, Milwaukee Art Museum, Gift of Mrs Harry Lynde Bradley.  
© Mark Rothko / Milwaukee Art Museum, Don de Mr Harry Lynde Bradley / Fondation Beyeler / 1998 Kate Rothko Prizel & Christopher Rothko / Adagp, Paris, 2021

*In his photographs, sculptures and paintings, Günther Förg attempts to explore the concept of modernism. From his first monochromatic pieces to his installations to his shots of Bauhaus buildings, Förg demonstrates that he is both an artist and an art critic of his time.*

*The work presented here is part of the series called “Bleibilder”, which can be translated as “leaden images”. The works - uniform in size - are characteristic of the pragmatic approach in the artist’s painting. In the 1980s, Förg began creating wooden structures, wrapping them in sheets of lead, then painting them with acrylics. He worked without a studio until the end of the 1980s and his paintings were often produced in the galleries where they were shown or in the premises of the transportation company that delivered them once they were dry. Applying conceptual art methods, Günther Förg knowingly accepted the challenges of working on this unusual medium. He put an artistic spin on the principles of mass production, while confirming the unique and inconvenient materiality of the object, in the present case by painting on lead, one of the densest metals available. At the same time, colour lies at the heart of the artist’s oeuvre. Indeed, he creates a chromatic dialogue that may put some in mind of Mark Rothko’s hues, devoid of subjects and transformed into the lone objects of the gaze.*

*The painter is a member of the generation of German artists born a few years after the end of World War II who decided they could no longer create without accounting for the atrocities of the past. The interdisciplinary, conceptual art of Günther Förg breaks the taboos of a society that struggles to look back, questioning as much as it answers.*



λ ■ 109

## **Pol Bury (1922-2005)**

*42 boules rouges sur un fond rouge*

signé, titré et daté "42 BOULES ROUGES SUR UN FOND ROUGE" Pol Bury 2004' (au dos)

boules de liège peintes sur panneau peint et moteur électrique

122 x 80 x 10 cm.

Réalisé en 2004.

signed, titled and dated "42 BOULES ROUGES SUR UN FOND ROUGE" Pol Bury 2004' (on the reverse)

painted cork balls on painted board and electric motor

48 x 31½ x 3⅞ in.

Executed in 2004.

€30,000-50,000

US\$36,000-59,000

£26,000-43,000

### **PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie, Paris

Acquis auprès de celle-ci en 2004

### **EXPOSITION**

Paris, Galerie Louise Carré, *Pol Bury, La Lenteur murmurée*, avril-juin 2004, No. 4 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 16).

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. R454. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**

**« Le temps n'est pas une donnée s'écoulant de manière continue [mais] se définit exactement par ses interruptions. C'est précisément par ces moments d'inertie que nous prenons conscience du temps et du mouvement. »**

**“Time is not a continuously flowing datum [but] defines itself exactly by its interruptions. It is precisely through these moments of inertia that we grow a conscience of time and movement.”**

**Gaston Bachelard**



20  
/ 21 CENTURY



λ ■ 110

## **Pol Bury (1922-2005)**

*41 boules noires sur un fond noir*

signé, titré et daté "'41 BOULES NOIRES SUR FOND NOIR" Pol Bury 2004' (au dos)  
boules de liège peintes sur panneau peint et moteur électrique  
122 x 80 x 10 cm.  
Réalisé en 2004.

signed, titled and dated "'41 BOULES NOIRES SUR FOND NOIR" Pol Bury 2004' (on the reverse)  
painted cork balls on painted panel and electrical motor  
48 x 31½ x 3⅞ in.  
Executed in 2004.

**€30,000-50,000**

**US\$36,000-59,000  
£26,000-43,000**

### **PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie, Paris  
Acquis auprès de celle-ci en 2004

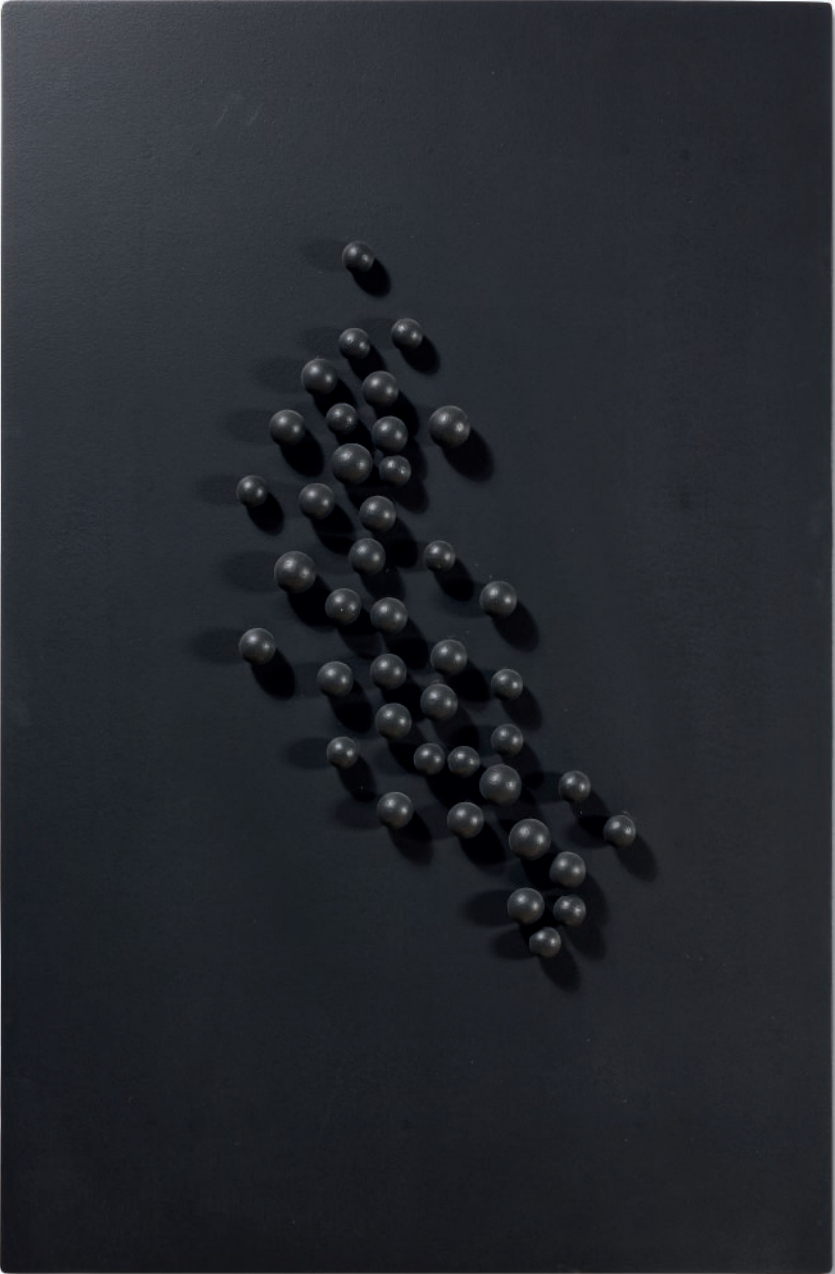
### **EXPOSITION**

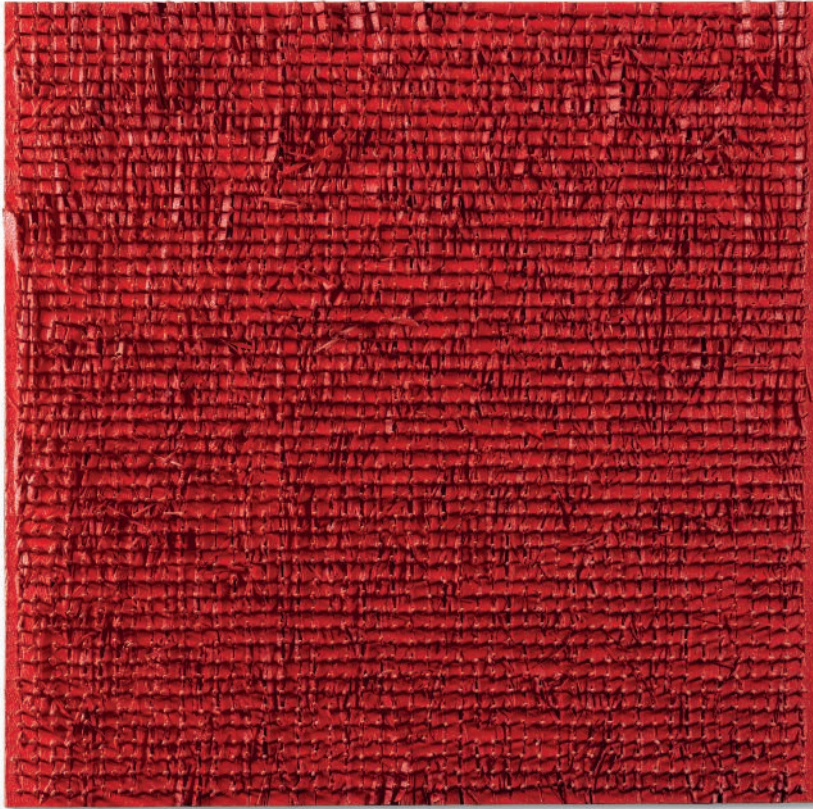
Paris, Galerie Louise Carré, *Pol Bury, La Lenteur murmurée*, avril-juin 2004, No. 5 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 17).

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. R461. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**



Ralentissement virtuel de Pol Bury par Pol Bury, 2002.  
© Adagp, Paris, 2021





λ111

## Bernard Aubertin (1934-2015)

*Antizérotique n°4*

signé deux fois, titré, double daté et dédié 'pour l'ami  
Jean Francois Bory Bernard Aubertin 14-06-1986 Bernard  
Aubertin TABLEAU - CLOUS - ROUGE "Antizérotique  
N°4" 1985' (au dos)

acrylique et clous sur panneau

50 x 50 x 5 cm.

Réalisé en 1985.

signed twice, titled, double dated and dedicated 'pour l'ami  
Jean Francois Bory Bernard Aubertin 14-06-1986 Bernard  
Aubertin TABLEAU - CLOUS - ROUGE "Antizérotique  
N°4" 1985' (on the reverse)

acrylic and nails on panel

19½ x 19½ x 2 in.

Executed in 1985.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100

£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Collection privée, France





λ ■ 112

**Olivier Mosset (né en 1944)**

*Sans titre*

acrylique sur toile  
140 x 280 cm.

acrylic on canvas  
55½ x 70¾ in.

€30,000-50,000

US\$36,000-59,000  
£26,000-43,000

**PROVENANCE**

Collection privée, France

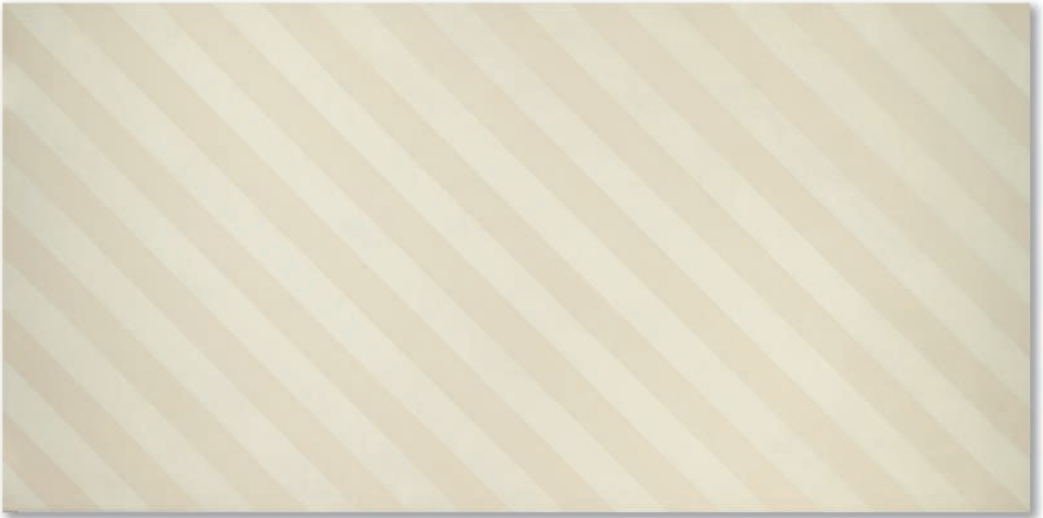
**Une œuvre n'est jamais seulement elle-même,  
et jamais vraiment neutre. Mais ce sont là des  
contradictions qu'il faut accepter. »**

---

**“A work is never only itself, and never totally  
neutral. But they are contradictions that we  
must accept”.**

**Olivier Mosset**

---



λ113

**A. R. Penck (1939-2017)**

*L.D.*

signé 'ar. penck' (en bas à gauche); titré 'L.D.' (sur le revers)  
acrylique sur toile  
61 x 50 cm.  
Peint en 2001.

**PROVENANCE**

Aschenbach Gallery, Amsterdam  
Acquis auprès de celle-ci en 2001

signed 'ar. penck' (lower left); titled 'L.D.' (on the overlap)  
acrylic on canvas  
24 x 19½ in.  
Painted in 2001.

€25,000-35,000

US\$30,000-41,000  
£22,000-30,000

**« J'ai le sentiment qu'A.R. Penck nous invite [...] à éprouver cette ivresse des débuts de toute création. »**

**"I have a feeling that A.R. Penck invites us [...] to experience the madness of the beginning of all creation."**

**Adrien Maeght**



Penck, A.R. - Artiste plasticien, exposition Neue Nationalgalerie, Berlin, 1988.

© Binder / ullstein bild via Getty Images / Adagp, Paris, 2021





**λ114**

**Marc Chagall (1887-1985)**

*Les amoureux pour Jean Bouret*

signé 'Chagall' (en haut à droite); signé, daté et inscrit  
'2.../5/1950 Cher Jean Bouret J'etais si touché par  
votre sympathie, que je voudrais mériter un jour? merci  
cordialement Marc Chagall' (au revers)  
lavis d'encre brune et encre de Chine sur carte  
de correspondance "Les Collines" Vence (A.-M.)  
10,7 x 14 cm.  
Exécuté en 1950.

signed 'Chagall' (upper right); signed, dated and inscribed  
'2.../5/1950 Cher Jean Bouret J'etais si touché par  
votre sympathie, que je voudrais mériter un jour? merci  
cordialement Marc Chagall' (on the reverse)  
wash and ink and India ink on letterhead paper  
"'LES COLLINES" VENCE (A.-M.)'  
4¼ x 5½ in.  
Executed in 1950.

**€8,000-12,000**

**US\$9,500-14,000  
£6,900-10,000**

**PROVENANCE**

Don de l'artiste le 20 mai 1950

**Le Comité Marc Chagall a confirmé l'authenticité  
de cette œuvre.**



Chagallo

"LES COLLINES"  
VENCE  
(A.-M.)



**115  
Paul Signac (1863-1935)**

*Paysage méditerranéen*

avec le cachet 'P. Signac' (en bas à droite; Lugt 2285b)  
aquarelle et pierre noire sur papier  
13,5 x 19 cm.  
Exécuté vers 1895.

stamped 'P. Signac' (lower right; Lugt 2285b)  
watercolour and black chalk on paper  
5¼ x 7½ in.  
Executed *circa* 1895.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900  
£2,600-4,300**

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1960-70

**Marina Ferretti a confirmé l'authenticité  
de cette œuvre.**



λ116

**Daniel Vázquez Díaz (1882-1969)**

*Les Ménines de Velazquez (d'après)*

signé 'D V DIAZ' (en bas à gauche)

huile sur toile

92 x 73 cm.

signed 'D V DIAZ' (lower left)

oil on canvas

36¼ x 28¾ in.

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600



λ117

**Jean Fautrier (1898-1964)**

*La plante*

signé 'Fautrier' (en bas à gauche); inscrit '4 bis' (au dos)  
huile sur toile  
81 x 65.5 cm.  
Peint en 1927.

signed 'Fautrier' (lower left); inscribed '4 bis' (on the reverse)  
oil on canvas  
31 $\frac{7}{8}$  x 25 $\frac{3}{4}$  in.  
Painted in 1927.

€50,000-70,000

US\$59,000-82,000  
£43,000-60,000

**PROVENANCE**

Collection Paul Guillaume, Paris  
Collection privée, France

**BIBLIOGRAPHIE**

P. Bucarelli, *Jean Fautrier pittura e materia*, Milan, 1960,  
No. 78 (illustré p. 299).

**« La peinture est une chose qui ne peut que se  
détruire, qui doit se détruire, pour se réinventer. »**

---

**“Painting is something that has no choice but to  
destroy itself, that must destroy itself, to be reinvented.”**

**Jean Fautrier**

---



λ118

## **Jean Fautrier (1898-1964)**

*Le pot et les fleurs*

signé 'Fautrier' (en bas à gauche)

huile sur toile

81 x 65.5 cm.

Peint en 1929.

signed 'Fautrier' (lower left)

oil on canvas

31 $\frac{1}{8}$  x 25 $\frac{3}{4}$  in.

Painted in 1929.

**€50,000-70,000**

**US\$59,000-82,000**

**£43,000-60,000**

**PROVENANCE**

Collection Paul Guillaume, Paris  
Marie Harriman Gallery, New York  
Galerie Charpentier, Paris  
Collection privée, France

**EXPOSITION**

Paris, Galerie Charpentier, *Cent tableaux de collections privées de Bonnard à de Staël*, 1960.

**BIBLIOGRAPHIE**

P. Bucarelli, *Jean Fautrier, pittura e materia*, Milan, 1960, No. 100 (illustré p. 305).

**« Devant [les] meilleures toiles de [Fautrier], je pense à Eisenstein; et parfois, bien qu'il s'agisse de fleurs, de paysages, d'un monde intense et lyrique, aux eaux-fortes de Goya. »**

**André Malraux**

---

S'il est aujourd'hui considéré comme un artiste français majeur de la période d'avant et après-guerre tout autant que pionnier de l'« art informel », Jean Fautrier doit attendre quelques années avant de rejoindre le panthéon de la peinture française du XX<sup>e</sup> siècle.

Introverti mais sûr de la qualité de son œuvre, il ne se compare quasiment jamais à ses pairs. Il est cependant et avant tout un peintre « ami des poètes ». Intime de René Char, Paul Eluard ou encore Francis Ponge, il préfère la compagnie de ceux qui s'expriment par les mots. C'est André Malraux, compagnon de route de l'artiste, qui le révèle à la critique et l'impose comme créateur de son temps.

Ici, les œuvres présentées sont issues du début de la carrière du peintre. Toiles recherchées, elles témoignent du processus créatif par lequel est passé Fautrier au cours de sa longue vie artistique. Comme pour les

impressionnistes, le sujet ne compte pas ou peu pour l'artiste. Les natures mortes faites de fleurs invoquent naturellement des vanités mais c'est avant tout le travail sur les couleurs et les aplats qui retiennent l'attention. Les gestes du pinceau sont rapides et floutent la perception de la silhouette. Parallèlement, les associations de teintes se révèlent quasi-fauves. Cette série de bouquets illustre l'avènement des bouleversements que déjà vivent Fautrier et l'art de son époque : la fin des sujets.

Souvent en avance sur son temps et sur les goûts, longtemps à la limite de la figuration que finalement il dépassera, Fautrier s'inscrit comme un météore dans le ciel créatif français des années 1920-1960 et devient pour les peintres de l'abstraction lyrique une inspiration de premier ordre.







# Collection Alain Bouret

Although Jean Fautrier is now considered to be a major French artist of the pre- and post-war period and a pioneer of Art Informel, he had to wait several years before joining the pantheon of 20th-century French painting.

Introverted, but confident in the quality of his work, he almost never compared himself to his peers. However, he is best known as a painter who was friendly with the poets. He was close to René Char, Paul Eluard and Francis Ponge, preferring the company of those who use words to express themselves. It was André Malraux, one of the artist's travel companions, who introduced him to the critics and established him as a creative force of the day.

The works presented here date to the beginning of his painting career. These thoughtful canvases attest to the creative process employed by Fautrier over his long artistic life. As with the impressionists, the artist cared little to none



Photo de l'appartement.  
© Adagp, Paris, 2021

**“Before [the] best canvases by [Fautrier], I think of Eisenstein; and sometimes, although they are flowers and landscapes from an intense, lyrical world, I think of Goya’s etchings.”**

**André Malraux**

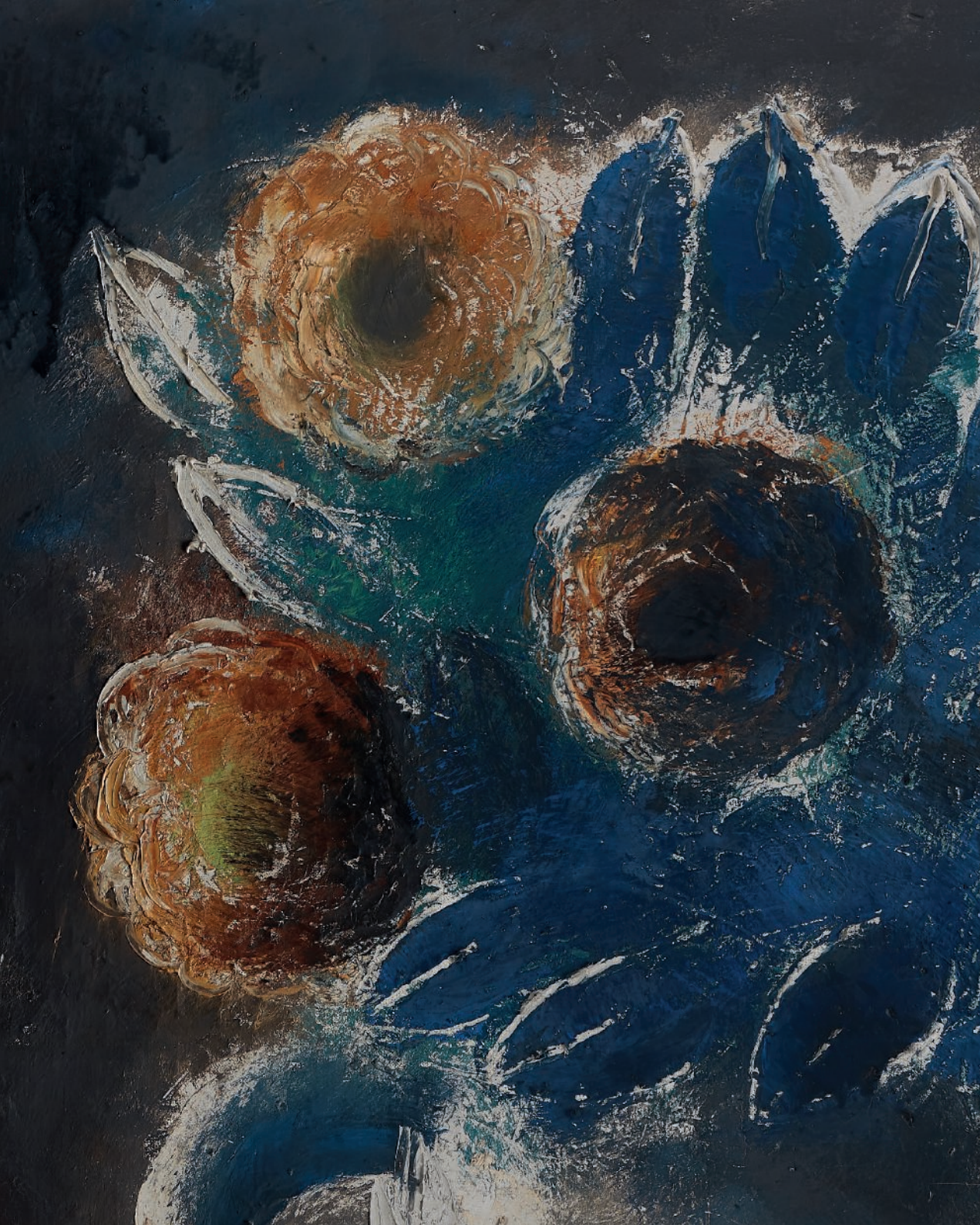


Jean Fautrier.  
© Adagp, Paris, 2021, Paul Facchetti

about the subject. The still lifes of flowers naturally evoke pride, but the investigations and blocks of colour are what catch the eye. The brush work is quick, blurring perception of the outlines. At the same time, the combinations of hues come across as quasi-Fauvism. This series of bouquets illustrates the advent of the upheavals that Fautrier and the art of his era were already encountering: the end of the subject.

With tastes and thoughts frequently ahead of his time, Fautrier worked for a long time at the outer limits of figuration - boundaries he ultimately crossed. The artist was like a meteor in the creative sky of France from the 1920s through the 1960s who eventually became a pre-eminent inspiration for lyrical abstraction.





λ119

## Hans Hartung (1904-1989)

T 1964 - E 46

signé et daté 'Hartung 64' (en bas à gauche); signé et daté 'Hartung 64' (au dos)  
acrylique sur toile  
60 x 81 cm.  
Peint en 1964.

signed and dated 'Hartung 64' (lower left); signed and dated 'Hartung 64' (on the reverse)  
acrylic on canvas  
23% x 31% in.  
Painted in 1964.

€70,000-100,000

US\$83,000-120,000

£61,000-86,000

### PROVENANCE

Galerie Daniel Gervis, Paris  
Acquis auprès de celle-ci en 1995

### BIBLIOGRAPHIE

P. Daix, *Hartung*, Paris, 1991, No. 332 (illustré en couleurs).

**Cette œuvre est répertoriée dans les archives de la fondation Hartung Bergman et sera incluse au catalogue raisonné de l'œuvre de Hans Hartung actuellement en préparation.**

**« Griffonner, gratter, agir sur la toile, peindre enfin, me semblent des activités humaines aussi immédiates, spontanées et simples que peuvent l'être le chant, la danse ou le jeu d'un animal, qui court, piaffe ou s'ébroue. »**

**Hans Hartung**

---

Figure de proue de l'abstraction lyrique, remarqué dès les années 1920 et innovateur jusqu'à sa mort en 1989, Hans Hartung est sans conteste l'un des plus importants artistes du XX<sup>e</sup> siècle.

Celui qui explique le début de sa vocation par son habitude durant son enfance de copier les éclairs des jours d'orage, recherche toute sa vie à représenter la nature qui l'entoure en refusant au fur et à mesure du temps tout type de figuration. Il entreprend ainsi, par différentes phases, une quête de l'abstrait et des jeux de couleurs.

La recherche de l'abstraction d'Hans Hartung passe un cap à l'orée des années 1960. L'artiste ne veut plus

seulement traduire son projet esthétique à travers des formes peintes traditionnellement mais matérialiser ses concepts en les gravant ou les éjectant physiquement sur la toile. C'est par voie de conséquence que le créateur allemand commence à changer sa gamme d'outils : il utilise pour la première fois un aspirateur inversé qui lui permet de projeter de fines gouttelettes de peinture par nuée ou encore des ustensiles qui vont creuser la matière picturale. La surface, encore humide, se voit donc frottée, écrasée et presque labourée selon les besoins de l'artiste. A la manière d'un sculpteur de la Renaissance italienne, Hartung révèle une méthode qui tient autant du « per via di porre » (ajout de matière) que du « per via di levare » (retrait de matière).







Le nuage de couleur représenté, certes abstrait, ne laisse pas sans penser que l'artiste peut nous parler d'un passé violent, de visions explosives et optiquement bouleversées. Si l'on peut affirmer qu'Hartung n'est pas expansif sur les sujets de chaque composition, on le sait traumatisé par son expérience de soldat pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est en fin de compte un condensé de son rapport à l'image qui serait illustré ici, dicté par des chocs visuels forts.

*Hans Hartung was a figurehead of the lyrical abstraction movement who first gained notice in the 1920s and continued to innovate up through his death in 1989. He is undeniably one of the most important artists of the 20th century.*

*He explained that the origins of his career linked to his childhood habit of reproducing the lightning he saw on stormy days; he spent his entire life depicting the nature around him, rejecting all forms of figuration over the years. In different phases, he embarked on a quest for the abstract and colour play.*



Hans Hartung, Paris, 1958.  
© Fondation Hartung-Bergman, tous droits réservés / Adagp, Paris, 2021

*Hans Hartung's investigations of abstraction took a turn in the 1960s. The artist no longer wanted just to translate his aesthetic vision into traditionally painted forms, but sought to materialise his concepts by carving them into or physically projecting them out of the canvas. Consequently, the German artist began to swap out his array of tools: for the first time, he used an inverted Hoover to project fine droplets of paint in delicate sprays and instruments to dig into the pictorial matter. The still-wet surface would be rubbed, smashed and nearly tilled, depending on the artist's needs. Similar to an Italian Renaissance sculptor, Hartung revealed a method that owed as much to "per via di porre" (addition of matter) as to "per via di levare" (removal of matter).*

*The cloud of colour depicted is certainly abstract, but gives reason to think that the artist may be speaking to us of a violent past - explosive and optically disrupted visions. While it is known that Hartung was not expansive on the subjects of his compositions, it is also common knowledge that he was traumatised by his experiences as a soldier during World War II. Ultimately, this work is a condensed illustration of his relationship to images, dictated by massive visual shocks.*

**“Scribbling, scratching, agitating the canvas, and, finally, painting, appear to me to be human activities that are as immediate, spontaneous and simple as the singing, dancing or playing of an animal that runs, stamps or snorts.”**

**Hans Hartung**

---







λ120

**Hans Hartung (1904-1989)**

*P 1950-23*

signé et daté 'Hartung 50' (en bas à droite)  
pastel sur papier  
47.5 x 72 cm.  
Réalisé en 1950.

signed and dated 'Hartung 50' (lower right)  
pastel on paper  
10¾ x 28¾ in.  
Executed in 1950.

€20,000-30,000

US\$24,000-35,000  
£18,000-26,000

**PROVENANCE**

Galerie Daniel Gervis, Paris  
Collection privée, France

**Cette œuvre est répertoriée dans les archives de la fondation Hartung Bergman et sera incluse au catalogue raisonné de l'œuvre de Hans Hartung actuellement en préparation.**

**« Mes éclairs enfantins ont eu, j'en suis sûr, une influence sur mon développement artistique, sur ma manière de peindre. [...] Il y a souvent, dans mes tableaux, des lignes zigzagüées, brisées, qui courent et traversent mes toiles comme elles le faisaient sur mes livres des éclairs. »**

**“My childish flashes had, I am sure, an influence on my artistic development, on my way of painting. [...] There are often, in my paintings, zigzagged and broken lines which run and cross my canvases as they crossed my lightning books' pages.”**

**Hans Hartung**







λ121

## **Günther Brus (né en 1938)**

*Romantische abstraktion (für J.Offenbach)*

signé, titré et daté "Romantische abstraktion (für J.Offenbach)" g Brus 1979' (en bas); signé 'günter Brus' (au dos)

graphite et crayons de couleurs sur papier

29.5 x 20.5 cm.

Réalisé en 1979.

signed, titled and dated "Romantische abstraktion (für J.Offenbach)" g Brus 1979' (in the bottom); signed 'günter Brus' (on the reverse)

graphite and colour pencils on paper

11½ x 8½ in.

Executed in 1979.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**

Collection privée, France



λ122

**Maria Helena Vieira da Silva  
(1908-1992)**

*Sans titre*

signé 'Vieira da Silva' (en bas à droite)

gouache sur papier

26.5 x 24.5 cm.

Réalisé en 1963.

signed 'Vieira da Silva' (lower right)

gouache on paper

10 $\frac{3}{8}$  x 9 $\frac{5}{8}$  in.

€15,000-20,000

US\$18,000-24,000

£13,000-17,000

**PROVENANCE**

Galerie Jeanne Bucher, Paris

Vente anonyme, Camels et Cohen, Paris, 25 novembre  
1998, lot 45

Collection privée, France

**EXPOSITION**

Paris, Musée Maillol, *Maria Helena Vieira da Silva*, mars-juin  
1999.

**BIBLIOGRAPHIE**

G. Weelen et J.F. Jaeger, *Vieira da Silva, catalogue raisonné*,  
Genève, 1994, No. 1916 (illustré p. 385).

λ123

## Nicolas de Staël (1914-1955)

*Paysage*

huile sur carton  
28 x 33 cm.  
Peint en 1952.

oil on board  
11 x 13 in.  
Painted in 1952.

€250,000-350,000

US\$300,000-410,000  
£220,000-300,000

### PROVENANCE

Collection privée, Paris

### EXPOSITION

Paris, Galerie Jeanne Bucher, *Revoir Nicolas de Staël*, mai-juillet 1981, No. 9 (illustré au catalogue d'exposition).  
Braine-l'Alleud, Bruxelles, *Hommage à Nicolas de Staël*, mars 1982, No. 11 (illustré au catalogue d'exposition).  
Rennes, Musée des Beaux-Arts, *Nicolas de Staël*, janvier-avril 1986, No. 15 (illustré au catalogue d'exposition p. 24).  
Paris, Hôtel de Ville, *Nicolas de Staël, Peintures et dessins*, mars-juin 1994 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 73).

### BIBLIOGRAPHIE

J. Dubourg et F. de Staël, *Nicolas de Staël: Catalogue raisonné des peintures*, Paris, 1968, No. 325 (illustré p. 178).  
F. de Staël, *Nicolas de Staël Catalogue Raisonné de l'Œuvre Peint, Neuchâtel*, 1997, No. 372 (illustré en couleurs p. 335).  
F. de Staël, *Nicolas de Staël, Catalogue Raisonné of the paintings*, Lausanne, 2021, No. 372 (illustré en couleurs p. 287).

**« La peinture, la vraie, tend toujours à tous les aspects, c'est-à-dire à l'impossible addition de l'instant présent, du passé et de l'avenir. »**

**Nicolas de Staël**

Né à Saint Pétersbourg à l'aube de la Première Guerre mondiale et décédé à Antibes dans les années 1950, Nicolas de Staël est le témoin des grands bouleversements de son siècle. Assimilé à l'École de Paris pour certains, considéré comme expressionniste abstrait pour d'autres, le peintre franco-russe fait partie des inclassables. En se rangeant derrière ses pairs tout en refusant de totalement abandonner la figuration, Staël propose une peinture à la frontière de deux traditions a priori opposées mais réunies et magnifiées par le créateur.

*Paysage* (1952) illustre bien la dernière période de son art, la plus aboutie : ses toiles sont faites de masses, reliefs et pavés de couleurs qui se juxtaposent de façon inédite. Ces aplats sont semblables à des découpages sur le cadre qui, au fur et à mesure du travail de l'artiste, dessinent un décor mat et translucide. Passionné de Cézanne, il

s'efforce de suivre ses traces en cherchant à dépasser son travail sur la décomposition chromatique ; et par là ouvre la voie à toute une nouvelle génération d'artistes abstraits. La technique de l'artiste, elle aussi, se trouve à la croisée des époques. Moderne par sa rapidité d'exécution, plus classique par ses sujets et outils. Tel un maçon, Staël mélange ses couleurs sur une vitre découpée utilisée comme palette et applique à l'aide d'un couteau les touches d'huile sur le carton par endroits avec force et précision.

Staël tente de peindre la transparence, « de peindre la cire », comme il le soutient. En se faisant constructeur, le créateur propose un mode esthétique clair, épuré et par-dessus tout novateur.





*Nicolas de Staël was born in St. Petersburg in the early days of World War I and died in Antibes in the 1950s, making him a witness to the major upheavals of his century. Some associate him with the Paris School, while others view him as an abstract expressionist, but the Franco-Russian painter escapes easy categorisation. By lining up behind his peers while refusing to totally abandon figuration, Staël painted at the boundary between two traditions that were seemingly opposed, but united and amplified by the artist.*

*Landscape (1952) is a good illustration of the last and most accomplished period of his art: his canvases are made up of masses, textures and swathes of colours that are juxtaposed in unprecedented fashion. These blocks resemble decoupages on the frame which, as the artist works them, form a matt, translucent décor. As a fervent admirer of*



Paul Cézanne, *Le Jardin des Lauves* (1906). Huile sur toile.  
© Washington, D. C., The Phillips Collection.

**“Real painting always gravitates toward all aspects,  
meaning the impossible addition of the present, past  
and future.”**

**Nicolas de Staël**

---



Nicolas de Staël dans son atelier, rue Gauguier, été 1954  
© Ministère de la Culture, Paris, 2003, patrimoine  
photographique [Ph. Denise Colomb] / Adagp, Paris, 2021

*Cézanne, De Staël tried to follow in that painter's tracks by striving to shift his work into chromatic decomposition, and thereby open up a pathway for a new generation of abstract artists. The artist's technique was also at the intersection of different eras: modern in its speed of execution, yet classic in its subjects and tools. Working like a mason, Staël blended his colours on a sheet of glass which he used as a palette and employed a knife to apply touches of oil to the cardboard, here and there, with force and precision.*

*Staël attempted to paint transparency, “to paint wax”, as he put it. Turning himself into a builder, the artist serves up a clear, streamlined aesthetic style that is extremely innovative.*







**λ124**

**Pierre Soulages (né en 1919)**

*Lithographie n°30*

signée au crayon et dédiée (en bas à droite), annotée  
Epreuve d'Artiste (en bas à gauche)

lithographie en couleurs, sur papier vélin d'Arches  
feuille: 33 x 32 cm.

image: 27.5 x 24.5 cm.

Réalisée en 1972, cette impression est une Epreuve  
d'Artiste (il existe également dans l'édition des épreuves  
numérotées à soixante-quinze exemplaires)

signed in pencil and dedicated (lower right), inscribed  
Epreuve d'Artiste (lower left)

lithograph in colours, on Arches wove paper  
sheet: 13 x 12½ in.

image: 10¾ x 9¾ in.

Executed in 1972, this print is an Artist's proof (there were  
also seventy five numbered copies)

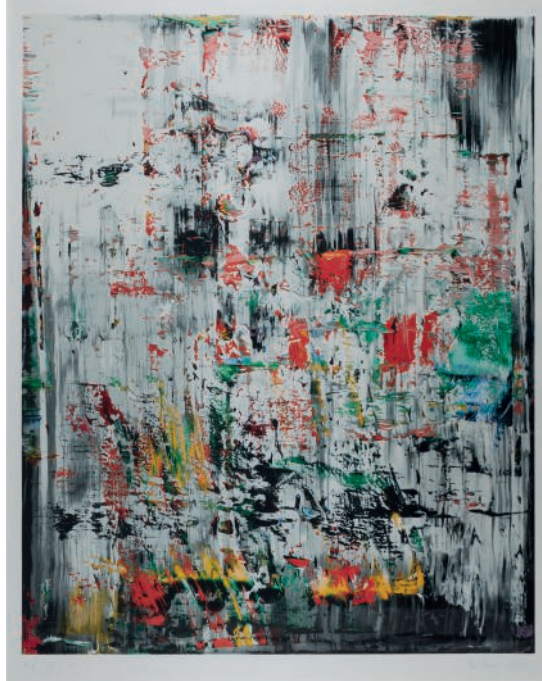
**€6,000-8,000**

**US\$7,100-9,500  
£5,200-6,800**

**BIBLIOGRAPHIE**

P. Encrevé et M.C. Miessner, *Soulages, l'oeuvre imprimé*,  
Paris - Rodez 2011, n°78 (une autre épreuve reproduite)





λ ■ 125

## Gerhard Richter (né en 1932)

*Ice 2*

signée au crayon et datée 2003 (en bas à droite), annotée A.P. 18/18 (en bas à gauche)

sérigraphie en couleurs, sur papier vélin

feuille: 111.3 x 89.2 cm.

image: 101.6 x 81.2 cm.

Réalisée en 2003 et publiée par Lincoln Centre for Performing Arts, New York, cette épreuve d'artiste est numérotée (il existe également dans l'édition des épreuves numérotées à cent huit exemplaires)

signed, dated in pencil (lower right), inscribed A.P. 18/18 (lower left)

screenprint in colours, on wove paper

sheet: 43 $\frac{7}{8}$  x 35 $\frac{1}{2}$  in.

image: 40 x 32 in.

Executed in 2003 and published by Lincoln Centre for Performing, this artist's proof is numbered (there were also one hundred and eight numbered copies)

€20,000-30,000

US\$24,000-35,000

£18,000-26,000

### BIBLIOGRAPHIE

H. Butin, *Gerhard Richter Editions 1965-2004, Catalogue Raisonné*, Ostfildern 2004, p.273, n°123 (une autre épreuve reproduite)





λ126

## Jacques Villeglé (né en 1926)

*Rue de Lancry*

titré et daté "rue de Lancry" 9/60' (au dos)  
affiches lacérées et marouflées sur toile  
46 x 64 cm.  
Réalisé en 1960.

titled and dated "rue de Lancry" 9/60' (on the reverse)  
torn posters laid down on canvas  
18 1/8 x 25 1/4 in.  
Executed in 1960.

€12,000-18,000

US\$15,000-21,000  
€11,000-15,000

### PROVENANCE

Collection privée, France  
H. Janis et R. Blesh, Collage: personalities, concepts,  
techniques, Portland, 1962

### EXPOSITION

H. Janis et R. Blesh, *Collage: personalities, concepts,  
techniques*, Portland, 1962.

**Nous remercions Madame Valérie Villeglé pour  
les informations qu'elle nous a aimablement  
communiquées.**



λ127

## Jacques Villeglé (né en 1926)

*41 boulevard du Temple*

titré et daté '41 bd du Temple 28/8/70' (au dos)  
 affiches lacérées marouflées sur toile  
 24 x 22 cm.  
 Réalisé en 1970.

titled and dated '41 bd du Temple 28/8/70' (on the reverse)  
 torn posters laid down on canvas  
 9½ x 8⅝ in.  
 Executed in 1970.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100  
 £3,500-5,100

### PROVENANCE

Galerie Fanny Guillon Lafaille, Paris  
 Galerie Sonia Zannettacci, Genève  
 Acquis auprès de celle-ci en 2001

### EXPOSITION

Paris, Galerie Fanny Guillon-Laffaille, *Villeglé - la lettre lacérée*, octobre-décembre 1990.  
 Genève, Galerie Sonia Zannettacci, *Villeglé*, 2001.

### BIBLIOGRAPHIE

*Villeglé, sans lettre sans figure : catalogue thématique des affiches lacérées*, Neuchâtel (illustré en couleurs p. 226).  
 O. Felgine, *Jacques Villeglé*, Neuchâtel (illustré en couleurs p. 44).



128

**λ128  
Jacques Monory (1924-2018)**

Baiser n°27

signé, titré, daté, numéroté '1/3' et annoté 'n°1061' au feutre (montage, verso)

tirage photographique, monté sur carton

image/feuille/montage : 50 x 50 cm.

Réalisé en 2001, ce tirage est le numéro un d'une édition de trois exemplaires.

signed, titled, dated, numbered '1/3' and annotated 'n°1061' in felt pen (mount, verso)

photographic print, mounted on board

image/sheet/mount : 19½ x 19½ in.

Executed in 2001, this print is number one from an edition of three.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**

Collection privée, France

**EXPOSITION**

Monsempron-Libos, *Château prieural, Trente-six baisers, deux tremblements, une énigme*, juillet-octobre 2001 (illustré au catalogue d'exposition).

Calais, Musée des Beaux Arts, *Le baiser de Rodin à nos jours*, avril-septembre 2017.

**Madame Monory a confirmé l'authenticité de cette œuvre.**

**λ129  
Amédée Ozenfant (1886-1966)**

*Nuage*

signé et daté 'ozenfant 56' (en bas à droite)

huile sur toile

46.5 x 61.5 cm.

Peint en 1956.

signed and dated 'ozenfant 56' (lower right)

oil on canvas

18¼ x 24¼ in.

Painted in 1956.

**€5,000-7,000**

**US\$6,000-8,300**

**£4,300-6,000**

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1970

**EXPOSITION**

Paris, Galerie Berri-Lardy, *Tableaux de Lumières*, octobre-novembre 1956.

**BIBLIOGRAPHIE**

P. et M. Guenegan, *Amédée Ozenfant, Catalogue raisonné de l'oeuvre peint*, Paris, 2012, p. 501, no. 1956/012 (illustré).



129



λ130

## Jacques Monory (1924-2018)

*Baiser n°21*

signé, titré, daté et inscrit 'MONORY 2001 N°1063

"BAISER N°21" (au dos)

huile sur toile

50 x 50 cm.

Peint en 2001.

signed, titled, dated and inscribed 'MONORY 2001 N°1063

"BAISER N°21" (on the reverse)

oil on canvas

19½ x 19½ in.

Painted in 2001.

€6,000-8,000

US\$7,100-9,500

£5,200-6,800

### PROVENANCE

Collection privée, France

### EXPOSITION

Monsempron-Libos, Château prieural, *Trente-six baisers, deux tremblements, une énigme*, juillet-octobre 2001 (illustré au catalogue d'exposition).

### BIBLIOGRAPHIE

P. le Thorel, *Monory*, Paris, 2006 (illustré en couleurs p. 262).

**Madame Monory a confirmé l'authenticité de cette œuvre.**





λ131

## Hervé Di Rosa (né en 1959)

### *Special prices*

signé, daté et inscrit 'H. DI ROSA.05.MB' (en bas à droite)  
acrylique et polyuréthane sur toile  
40 x 40 cm.  
Peint en 2005.

signed, dated and inscribed 'H. DI ROSA.05.MB' (lower  
right)  
acrylic and polyurethane on canvas  
15¾ x 15¾ in.  
Painted in 2005.

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500  
£1,800-2,600

#### PROVENANCE

Galerie Louis Carré & Cie, Paris  
Acquis auprès de celle-ci en 2005



λ132

## Hervé di Rosa (né en 1959)

*Miami couscous*

signé des initiales et daté 'HDR 07.08.09. P' (en bas à droite); titré "MIAMI COUSCOUS" (en bas à gauche)  
acrylique et vernis sur toile  
80 x 80 cm.  
Peint en 2007-2009.

signed with initials and dated 'HDR 07.08.09. P' (lower right); titled "MIAMI COUSCOUS" (lower left)  
acrylic and varnish on canvas  
31½ x 31½ in.  
Painted in 2009.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100  
£3,500-5,100

**PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie, Paris  
Acquis auprès de celle-ci



λ133  
**Jean-Michel Atlan (1913-1960)**

*Taureau*

signé et daté 'ATLAN XXXXV' (en bas à gauche)  
encre et crayon de couleurs sur papier  
65 x 50 cm.  
Réalisé en 1945.

signed and dated 'ATLAN XXXXV' (lower left)  
ink and colour pencils on paper  
25½ x 19½ in.  
Executed in 1945.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**  
**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**  
Collection privée, France



λ134  
**Jean-Michel Atlan (1913-1960)**

*Monstres*

signé et daté 'ATLAN XXXXV' (en bas à gauche)  
encre et crayons de couleurs sur papier  
50 x 65 cm.  
Réalisé en 1945.

signed and dated 'ATLAN XXXXV' (lower left)  
ink and colour pencils on paper  
19 7/8 x 25 5/8 in.  
Executed in 1945.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**  
**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**  
Collection privée, France



λ ■ 135

## **Pol Bury (1922-2005)**

*Volume miroir VM P*

signé, titré et numéroté "M.P." 1/8 Pol Bury' (sur l'arête de la base)

acier inoxydable poli miroir

24 x 35 x 35 cm.

Réalisée vers 1996, cette œuvre porte le numéro un d'une édition de huit exemplaires et quatre épreuves d'artiste.

signed, titled and numbered "M.P." 1/8 Pol Bury' (on the base's edge)

polished stainless steel

9½ x 13¾ x 13¾ in.

Executed circa 1996, this work is number one from an edition of eight plus four artist's proofs.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

### **PROVENANCE**

Collection Pol & Velma Bury, Paris

Collection Pol et Velma Bury, Christie's, Paris, 8 décembre 2015, lot 26

Collection privée, Europe (acquis lors de cette vente)

Acquis directement auprès de l'artiste

### **EXPOSITION**

Bruxelles, Galerie Patrick Derom, *Rétrospective Pol Bury*, octobre-décembre 2007.

Paris, Fondation Electra, *Pol Bury, Instants donnés*, avril-août 2015, (un autre exemplaire exposé et illustré au catalogue d'exposition p. 113)

### **BIBLIOGRAPHIE**

A. Balthazar, *Pol Bury, Les volumes figés. Les volumes miroirs. Les papiers collés*. Neuchâtel, 1996 (un autre exemplaire illustré)

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. VM P. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**



λ ■ 136

## Pol Bury (1922-2005)

*Volume figé E20*

signé et numéroté 'Pol Bury 1/8' (en bas sur un côté)

cuivre

98 x 40 x 40 cm.

Réalisée vers 1999, cette oeuvre porte le numéro un d'une édition de huit exemplaires.

signed and numbered 'Pol Bury 1/8' (on a side's bottom)

copper

38 $\frac{5}{8}$  x 15 $\frac{3}{4}$  x 15 $\frac{3}{4}$  in.

Executed in 1999, this work is number one from an edition of eight.

€5,000-7,000

US\$6,000-8,300

£4,300-6,000

### PROVENANCE

Acquis directement auprès de l'artiste

### BIBLIOGRAPHIE

R. E. Pahlke. *Pol Bury, avec catalogue raisonné*, Gand, 1994, p. 244, cat. 93-9ff.

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. VF E20. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**



λ ■ 137

## **Pol Bury (1922-2005)**

*Bois érectile*

signé 'Pol Bury' (au dos)  
assemblage de bois, tiges de fer et moteur électrique sur  
bois  
67 x 45,5 x 20 cm.  
Réalisé vers 1964.

signed 'Pol Bury' (on the reverse)  
wood, iron rods and electric motor on wood  
26¾ x 17⅞ x 7⅞ in.  
Executed *circa* 1964.

€15,000-20,000

US\$18,000-24,000  
£13,000-17,000

**PROVENANCE**

Collection Claudine Strebelle, Paris  
Vente Collection Claudine Strebelle, Calmels et Cohen,  
Paris, 15 novembre 2002, lot 57  
Acquis lors de cette vente

**BIBLIOGRAPHIE**

R. E. Pahlke. *Pol Bury, avec catalogue raisonné*, Gand, 1994,  
p. 157, cat. 64-39.

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. R272. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**

**« [Je voulais] faire sourire un  
carré, comme Miro le faisait avec  
des formes plus libres.»**

---

**“[I wanted] to make a square  
smile, like Miro used to with freer  
shapes.”**

**Pol Bury**

---







λ138

**Pierre Alechinsky (né en 1927)**

*Dans la lorgnette*

signé 'Alechinsky' (en bas au centre); signé, titré et daté  
"DANS LA LORGETTE" 2008 Alechinsky' (sur le  
châssis)  
encre et acrylique sur papier maroufflé sur toile  
diamètre: 60 cm.  
Peint en 2008.

signed 'Alechinsky' (lower center); signed, titled and dated  
"DANS LA LORGETTE" 2008 Alechinsky' (on the  
stretcher)  
ink and acrylic on paper laid down on canvas  
diameter 23½ in.  
Painted in 2008.

€15,000-20,000

US\$18,000-24,000  
£13,000-17,000

**PROVENANCE**

Galerie Lelong, Paris  
Acquis auprès de celle-ci en 2009

**Cette œuvre est enregistrée dans le catalogue raisonné  
de l'artiste sous le No. 3960.**



λ139

## Maryan (1927-1977)

*La période américaine*

signé et daté 'maryan 75' (en bas à droite); signé, daté et dédié 'Pour Jean Bourret Amitiés Maryan 1975' (sur le revers)

huile sur toile

diamètre: 69 cm.

Peint en 1975.

**PROVENANCE**

Collection privée, France

signed and dated 'maryan 75' (lower right); signed, dated and dedicated 'Pour Jean Bourret Amitiés Maryan 1975' (on the overlap)

oil on canvas

diameter: 27 1/8 in.

Painted in 1975.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100

£3,500-5,100



**λ140  
Gunther Förg (1952-2013)**

*Sans titre*

signé et daté 'Förg 08' (en haut à droite)

huile sur papier

56 x 76 cm.

Réalisé en 2008.

signed and dated 'Förg 08' (upper right)

oil on paper

22 x 29 $\frac{7}{8}$  in.

Executed in 2008.

**€5,000-7,000**

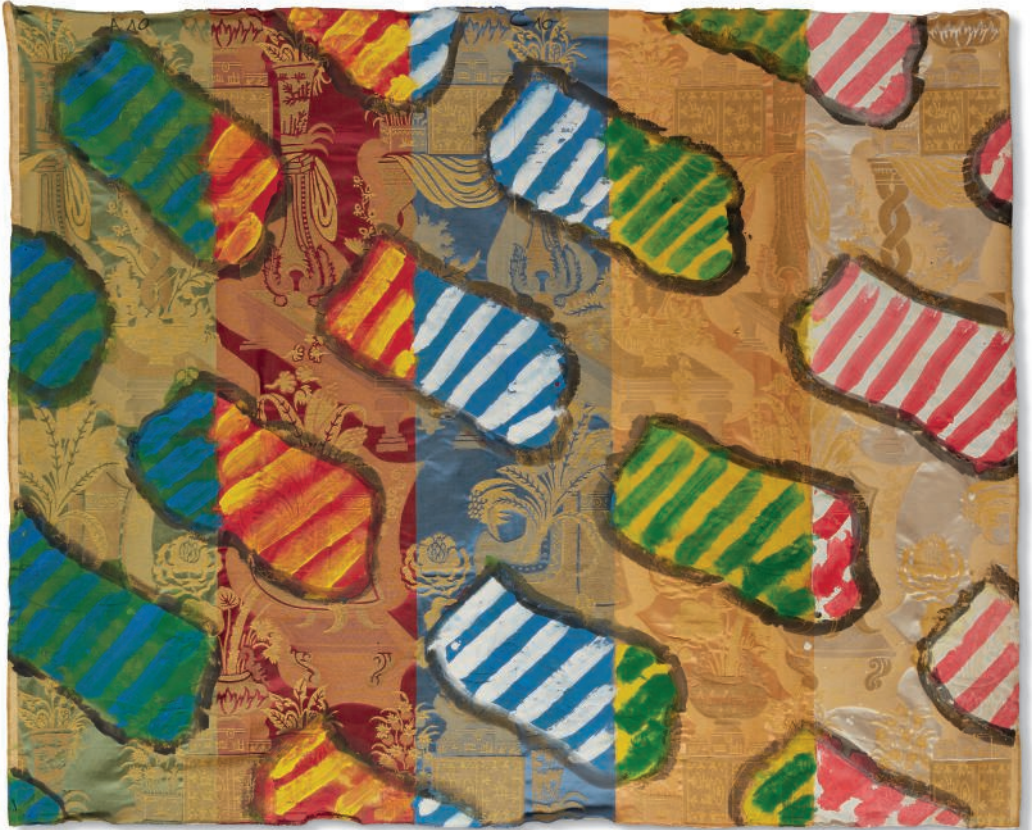
**US\$6,000-8,300**

**£4,300-6,000**

**PROVENANCE**

Collection privée, France





λ ■ 141  
**Claude Viallat (né en 1936)**

Sans titre (n°42)

acrylique sur tissu Bucol  
113 x 138 cm.  
Réalisé en 2000.

acrylic on Bucol fabric  
44½ x 54¾ in.  
Executed in 2000.

€7,000-10,000

US\$8,300-12,000  
£6,000-8,600

**PROVENANCE**

Acquis directement auprès de l'artiste en 2001

**Cette oeuvre est accompagnée d'un certificat  
d'authenticité de l'artiste.**



λ142

**Jean Fautrier (1898-1964)**

*Ananas*

signé 'Fautrier' (en bas à gauche)  
huile sur toile  
73 x 60 cm.

signed 'Fautrier' (lower left)  
oil on canvas  
28¾ x 23¾ in.

€40,000-60,000

US\$47,000-70,000  
£35,000-51,000

**PROVENANCE**

Galerie Krugier, Genève  
Collection privée, France

**« Aucune forme d'art ne peut donner d'émotion  
s'il ne s'y mêle une part du réel. »**

---

**“No art form can create emotion if it does not  
bear some trace of the real.”**

**Jean Fautrier**

---





**λ143**

**Hervé di Rosa (né en 1959)**

*Baobab*

signé et daté 'H. DI ROSA 93' (en bas à droite) et titré

"BAOBAB" (en bas à gauche)

huile sur panneau

50 x 37 cm.

Peint en 1993.

signed and dated 'H. DI ROSA 93' (lower right) and titled

"BAOBAB" (lower left)

oil on panel

19% x 14% in.

Painted in 1993.

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500**

**£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie, Paris

Acquis auprès de celle-ci



λ144

## Jean Fautrier (1898-1964)

*Portrait de Proxèdie*

signé 'Fautrier' (en haut à droite); titré "PORTAIT DE  
PROXEDIE FAUTRIER" (sur le châssis)

huile sur toile  
56 x 43,5 cm.

signed 'Fautrier' (upper right); titled "PORTAIT DE  
PROXEDIE FAUTRIER" (on the stretcher)

oil on canvas  
22 x 17 1/8 in.

€6,000-8,000

US\$7,100-9,400  
£5,200-6,900

**PROVENANCE**

Ancienne Collection Jean Walter, Paris  
Collection privée, France



λ145

**Jean Fautrier (1898-1964)**

*Tête de jeune fille*

signé et numéroté 'fautrier 2/6' (au dos)

bronze à patine mordanée

19 x 15 x 17 cm.

Réalisée vers 1928, cette œuvre porte le numéro deux d'une édition de six exemplaires.

signed and numbered 'fautrier 2/6' (on the reverse)

bronze with golden brown patina

7½ x 7¾ x 6¾ in.

Executed *circa* 1928, this work is number two from an edition of six.

€20,000-30,000

US\$24,000-35,000

£18,000-26,000

**PROVENANCE**

Collection privée, France

**BIBLIOGRAPHIE**

P. Buccarelli, *Jean Fautrier Pittura e Materia*, Milan, 1960, No. 484 (illustré).

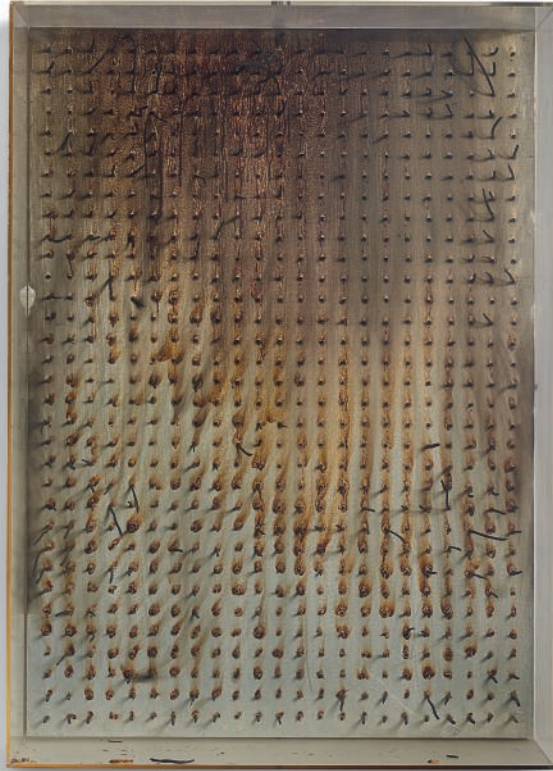
**« Il y a un monde de Fautrier, monde purement plastique, où le sujet ne compte pas, où les moyens de suggestion sont aussi éloignés de la pensée que ceux de la musique. »**

**“There is a world that is Fautrier's, a purely plastic world where the subject does not matter, where the means of suggestion are as far removed from thought as those of music.”**  
**André Malraux**



autres vues





λ ■ 146

**Bernard Aubertin (1934-2015)**

*Tableau de feu*

signé, titré et daté "TABLEAU-FEU" 1974 Bernard Aubertin' (au dos)

allumettes calcinées sur panneau en aluminium  
89 x 65 cm.

Réalisé en 1974.

signed, titled and dated "TABLEAU-FEU" 1974 Bernard Aubertin' (on the reverse)

charred matches on aluminium panel  
35 x 25½ in.

Executed in 1974.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**

Vente anonyme, Cornette de Saint-Cyr, Paris, 27 octobre 1992, lot 66

Acquis lors de cette vente



λ ■ 147

## Paul Rebeyrolle (1926-2005)

*Traders*

huile, vernis, colle, collage de grillage en fer, carton, papier  
et bois sur toile  
114 x 146 x 10 cm.  
Réalisé en 1997.

oil, varnish, glue, collage of iron fence, board, paper and  
wood on canvas  
44 $\frac{7}{8}$  x 57 $\frac{1}{2}$  x 3 $\frac{7}{8}$  in.  
Executed in 1997.

€7,000-10,000

US\$8,300-12,000  
£6,000-8,600

**PROVENANCE**

Galerie Jeanne Bucher, Paris  
Collection privée, France





λ148

## **Gaston Chaissac (1910-1964)**

*Composition à la croix*

signé 'G. CHAISSAC' (en bas au centre)

huile sur métal

32.5 x 24.5 cm.

Peint en 1959.

signed 'G. CHAISSAC' (lower center)

oil on metal

12¾ x 9½ in.

Painted in 1959.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

**L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Monsieur Thomas Le Guillou. Un certificat d'authenticité pourra être établi sur demande auprès de Monsieur Le Guillou par le futur acquéreur.**

**PROVENANCE**

Galerie Louis Carré & Cie., Paris

Acquis auprès de celle-ci



λ149  
**Jean-Michel Atlan (1913-1960)**

*Sans titre*

signé et daté 'ATLAN XXXXV' (en bas à gauche)  
encre et crayon de couleurs sur papier  
65 x 50 cm.  
Réalisé en 1945.

signed and dated 'ATLAN XXXXV' (lower left)  
ink and colour pencils on paper  
25½ x 19½ in.  
Executed in 1945.

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**  
**£2,600-4,300**

**PROVENANCE**  
Collection privée, France



λ ■ 150

## Jean-François Bory (né en 1938)

*Colonne de livres*

peinture dorée en spray sur assemblage de livres  
160 x 29 x 52 cm.

gold spray paint on books assemblage  
63 x 11.3/8 x 20½ in.

€4,000-6,000

US\$4,800-7,100

£3,500-5,100

### PROVENANCE

Acquis directement auprès de l'artiste



λ ■ 151

## Jean-François Bory (né en 1938)

*Paon lettré*

paon taxidermisé, bois, plastique et peinture en spray dorée  
61 x 45 x 48 cm.

taxidermized peacock, wood, plastic and gold spray paint  
24 x 17¾ x 18¾ in.

€2,000-3,000

US\$2,400-3,500

£1,800-2,600

### PROVENANCE

Acquis directement auprès de l'artiste



λ152

**Zao Wou-Ki (1921-2013)**

*Sans titre*

(i) recto: signé, signé en Chinois et en Pinyin et daté 'Zao 85'  
(en bas à droite)

verso: signé, signé en Chinois et en Pinyin et daté 'Zao 93'  
(en bas à droite)

(ii) recto: signé en Chinois, signé en Pinyin et daté 'ZAO 93'  
(en bas à droite)

verso: signé en Chinois, signé en Pinyin et daté 'ZAO 85' (en  
bas au centre)

chaque: encre et lavis d'encre sur papier; ensemble de deux  
œuvres

chaque: 24 x 24 cm.

chaque recto: réalisé en 1985 / chaque verso: réalisé en  
1993.

(i) recto: signed, signed in Chinese and Pinyin and dated  
'Zao 85' (lower right)

verso: signed, signed in Chinese and Pinyin and dated 'Zao  
93' (lower right)

(ii) recto: signed, signed in Chinese and Pinyin and dated  
'ZAO 93' (lower right)

verso: signed, signed in Chinese and Pinyin and dated 'ZAO  
85' (lower center)

each: ink and ink wash on paper; a set of two works

each: 9.½ x 9.½ in.

each recto: executed in 1985 /each verso: executed in 1993.

**€12,000-18,000**

**US\$15,000-21,000**

**£11,000-15,000**

**PROVENANCE**

Collection privée, France

**L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par la  
Fondation Zao Wou-Ki.**



(i) recto



(i) verso



(ii) recto



(ii) verso



■ 153

## **Arman (1928-2005)**

*Théière découpée*

signé 'arman' (à l'intérieur)

laiton, bois et socle en marbre noir

33 x 25 x 13 cm.

Réalisée en 1984, cette œuvre est issue d'une édition de cent exemplaires.

signed 'arman' (on the inside)

brass, wood and black marble base

13 x 9 $\frac{7}{8}$  x 5 $\frac{1}{8}$  in.

Executed in 1984, this work is from an edition of one hundred.

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500**

**£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Collection privée, France



λ ■ 154

## Arman (1928-2005)

*Découpage de violons*

signé 'Arman' (en bas sur le violon)  
violon découpé sur panneau  
79 x 39 x 12.5 cm.

signed 'Arman' (to the violon's bottom)  
cut violin on panel  
31 $\frac{1}{8}$  x 15 $\frac{3}{8}$  x 4 $\frac{7}{8}$  in.

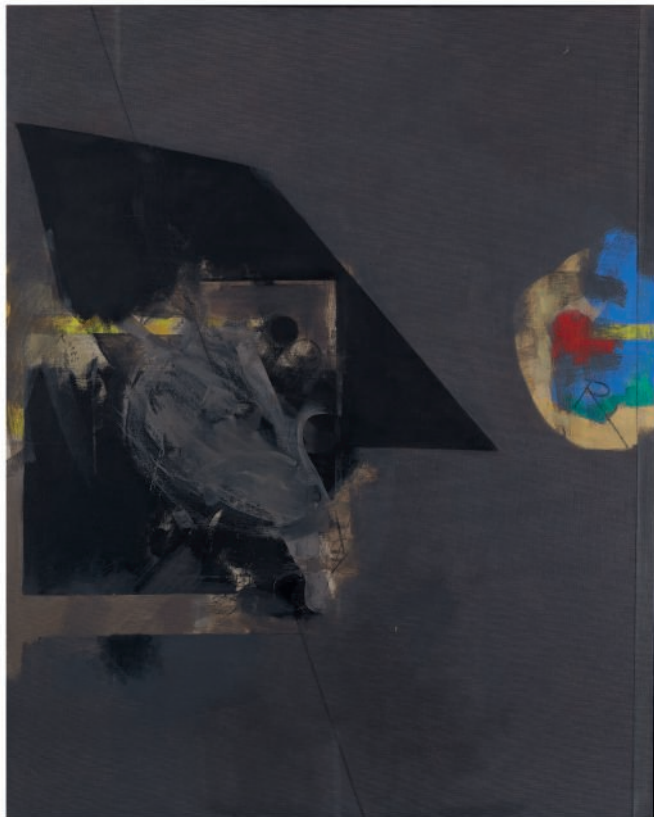
€5,000-7,000

US\$6,000-8,300  
£4,300-6,000

**PROVENANCE**

Collection privée, France





λ ■ 155

**Albert Bitran (1929-2018)**

*Polychromie latérale*

signé et daté ' "Polychromie latérale" \_A Bitran 90-91-92'  
(au dos)

huile sur toile

142 x 114 cm.

Réalisé en 1990-1992.

signed and dated ' "Polychromie latérale" \_A Bitran 90-91-92'  
(on the reverse)

oil on canvas

55 $\frac{7}{8}$  x 44 $\frac{7}{8}$  in.

Executed in 1990.

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500**

**£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Acquis directement auprès de l'artiste

λ ■ 156

## Pol Bury (1922-2005)

*26 boules sur un carré*

table basse en bois, boules en bois peintes, et système électrique

45 x 80 x 80 cm.

Réalisé vers 1990.

wooden coffee table, painted wooden balls and electrical system

17¾ x 31½ x 31½ in.

Executed *circa* 1990.

€15,000-20,000

US\$18,000-23,000

£13,000-17,000

### PROVENANCE

Acquis directement auprès de l'artiste

**Cette œuvre est répertoriée dans le catalogue raisonné en ligne de l'artiste sous le No. S351. Nous remercions Gilles Marquenie pour les informations qu'il nous a communiquées au sujet de cette œuvre.**



**λ157**

**Hoo Mojong (Né en 1924)**

*Sans titre*

signé et daté 'MOJONG 69.' (en bas à droite)

huile sur toile

80.5 x 64.8 cm.

Peint en 1969

signed and dated 'MOJONG 69.' (lower right)

oil on canvas

31 $\frac{1}{8}$  x 25 $\frac{1}{2}$  in.

Painted in 1969

**€25,000-35,000**

**US\$30,000-41,000**

**£22,000-30,000**

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1970







λ158

## Bernard Lorjou (1908-1986)

*Picador*

signé et daté deux fois 'Lorjou 1954 Lorjo 54' (en bas à droite); inscrit indistinctement (au revers)  
huile et fusain sur toile  
117.8 x 80 cm.  
Peint en 1954.

signed and dated twice 'Lorjou 1954 Lorjo 54' (lower right);  
indistinctly inscribed (on the reverse)  
oil and charcoal on paper  
46% x 31½ in.  
Painted in 1954.

€3,000-5,000

US\$3,600-5,900  
£2,600-4,300

### PROVENANCE

Succession Domenica Walter-Guillaume, Paris

**Madame Junko Shibamura a confirmé l'authenticité de cette œuvre.**



λ159

## Maurice Brianchon (1899-1979)

*Tulipes roses*

signé 'Brianchon' (en bas à droite)

huile sur toile

72 x 55 cm.

Peint en 1958.

signed 'Brianchon' (lower right)

oil on canvas

28 $\frac{3}{8}$  x 21 $\frac{1}{8}$  in.

Painted in 1958.

€6,000-8,000

US\$7,100-9,400

£5,200-6,900

### PROVENANCE

Acquis dans les années 1960-70

### BIBLIOGRAPHIE

P.-A. Brianchon et O. Daulte, *Maurice Brianchon, Catalogue de l'œuvre peint*, Lausanne, 2008, p. 252, no. 541 (illustré en couleurs).

λ160

## **André Derain (1880-1954)**

*Portrait de Rita van Leer*

signé 'a Derain' (en bas à droite)  
huile sur toile  
73.2 x 92.4 cm.  
Peint vers 1929-30.

signed 'a Derain' (lower right)  
oil on canvas  
28¾ x 36½ in.  
Painted *circa* 1929-30.

**€20,000-30,000**

**US\$24,000-35,000**

**£18,000-26,000**

C'est à Montmartre, où Paul Guillaume vit et fréquente les cafés, qu'il rencontre l'avant-garde artistique et plus précisément Picasso, Guillaume Apollinaire ou encore Max Jacob. Partageant une passion commune pour l'art africain, Paul Guillaume et Apollinaire se lient rapidement d'amitié. C'est lors d'un dîner chez le poète que Paul Guillaume, alors collectionneur et marchand d'art africain, rencontre André Derain auquel il voue rapidement une admiration sans borne. Représenté successivement par Vollard et Kahnweiler, André Derain les délaisse peu à peu pour Paul Guillaume. En 1916, ce dernier organise au sein de sa galerie de la rue de Miromesnil, la première exposition particulière de l'artiste, dont le catalogue est préfacé par Guillaume Apollinaire. En 1923, Paul Guillaume devient le nouveau marchand officiel d'André Derain. Sa vie durant il s'attache à faire reconnaître l'art de cet artiste tant sur le sol français qu'à l'étranger. En France, le marchand présente les tableaux avant-gardistes de Derain dans de vieux cadres Louis XV afin qu'ils se fondent dans les intérieurs traditionnels de la bourgeoisie. Aux Etats-Unis,

### **PROVENANCE**

Paul Guillaume, Paris  
Succession Domenica Walter-Guillaume, Paris (par descendance)

### **BIBLIOGRAPHIE**

M. Kellermann, *André Derain, Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Paris, 1996, vol. III, p. 227, no. 1197 (illustré).

où il compte Albert Barnes comme client, Paul Guillaume organise quatre expositions de Derain dans la galerie New Yorkaise de Marie Harriman. La proximité entre le marchand et l'artiste est telle que Paul Guillaume et sa femme Domenica, deviennent les sujets de plusieurs portraits. En 1934, André Derain perd dans des conditions troubles le marchand qui lui a fait connaître son âge d'or. Suite à son décès Derain renonce à se faire représenter par un marchand à Paris. Pierre Matisse s'occupe aux Etats-Unis de continuer à faire rayonner son œuvre.

La collection amassée par Paul Guillaume de son vivant, revient à sa femme Domenica qui, aux côtés de son second mari, l'architecte Jean Walter, l'agrèmente de nouvelles œuvres d'art tout en se séparant d'autres. En 1977, à la mort de Domenica, l'Etat acquiert la collection. Baptisée Walter-Guillaume, du nom de ses deux maris, l'ensemble de ces plus de cent chefs-d'œuvre, parmi lesquels une vingtaine de Derain, peuvent être admirés au Musée de l'Orangerie.





*It is in Montmartre, where Paul Guillaume lives and frequents cafés, that he meets the artistic avant-garde and more specifically Picasso, Guillaume Apollinaire and Max Jacob. Sharing a common passion for African art, Paul Guillaume and Apollinaire soon become close friends. During a dinner at the poet's house, Paul Guillaume, then a collector and dealer of African art, meets André Derain for whom he quickly has a boundless admiration. Successively represented by Vollard and Kahnweiler, André Derain turns towards Paul Guillaume. In 1916, the latter organizes the first solo exhibition of the artist in his gallery on the rue de Miromesnil. In 1923, Paul Guillaume becomes André Derain's official art dealer. Throughout his life, he worked to gain recognition for this artist's art both in France and abroad. In France, the dealer presents Derain's avant-garde paintings in old Louis XV frames so as to easily fit in the traditional interiors of the bourgeoisie. In the United States, where Albert Barnes is one of his clients, Paul Guillaume organizes*

*four exhibitions of Derain in Marie Harriman's gallery. The relationship between the dealer and the artist was such that Paul Guillaume and his wife Domenica became the subjects of several portraits. In 1934, the dealer who brought André Derain's career to a golden age, passes away in unusual circumstances. Following his death, André Derain abandons the idea of being represented by an art dealer in Paris, while Pierre Matisse, in the United States, continues to promote his work. The collection amassed throughout Paul Guillaume's life, reverts to his wife Domenica who, along with her second husband, the architect Jean Walter, embellished it with new works of art while separating from others. In 1977, after Domenica's death, the collection is acquired by the French state. Named Walter-Guillaume, after Domenica's two husband, this collection of more than one hundred masterpieces, among which about twenty Derain, can be seen at the Musée de l'Orangerie.*





**161  
Jules Pascin (1885-1930)**

*L'italienne*

signé et avec le cachet 'pascin ATELIER PASCIN' (en bas à droite; Lugt 2014b)  
aquarelle et encre sur papier  
21.3 x 23.1 cm.  
Exécuté vers 1910.

signed and stamped 'pascin ATELIER PASCIN' (lower right; Lugt 2014b)  
watercolour and ink on paper  
8½ x 9½ in.  
Executed *circa* 1910.

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500  
£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Atelier de l'artiste  
Acquis dans les années 1960-70

**Rosemarie Napolitano et Tom Krohg ont confirmé  
l'authenticité de cette œuvre.**



λ162

## André Derain (1880-1954)

*Les Deux amies*

signé 'a derain' (en bas à droite)

huile sur toile

73 x 92 cm.

Peint vers 1932-34.

signed 'a derain' (lower right)

oil on canvas

28¾ x 36¼ in.

Painted *circa* 1932-34.

€20,000-30,000

US\$24,000-35,000

£18,000-26,000

### PROVENANCE

Succession Domenica Walter-Guillaume, Paris

**Le Comité Derain a confirmé l'authenticité  
de cette œuvre.**



**λ163**

**André Derain (1880-1954)**

*Buste de femme assise aux seins nus*

signé 'a Derain' (en bas à droite)

huile sur toile

92 x 73 cm.

Peint vers 1929.

signed 'a Derain' (lower right)

oil on canvas

36¼ x 28¾ in.

Painted *circa* 1929.

**€20,000-30,000**

**US\$24,000-35,000**

**£18,000-26,000**

**PROVENANCE**

Paul Guillaume, Paris

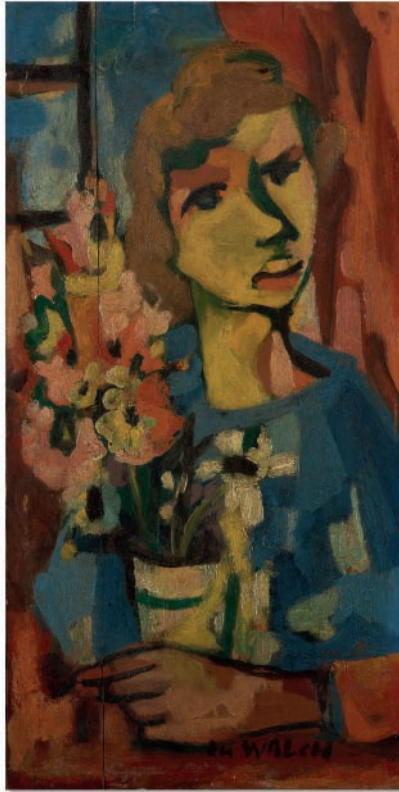
Succession Domenica Walter-Guillaume, Paris

(par descendance)

**BIBLIOGRAPHIE**

M. Kellermann, *André Derain, Catalogue raisonné de l'œuvre peint*, Paris, 1996, vol. III, p. 217, no. 1160 (illustré).





**λ164**

**Charles Walch (1898-1948)**

*Femme à la robe bleue*

signé 'CH WALCH' (en bas à droite)  
huile sur panneau  
33 x 16.5 cm.  
Peint en 1944

signed 'CH WALCH' (lower right)  
oil on panel  
13 x 6½ in.  
Painted in 1944

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500**  
**£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1960-70

**BIBLIOGRAPHIE**

J.-J. Lévêque, N. Lehni et F. Walch, *Charles Walch, Les jardins de la mémoire, Catalogue raisonné*, Neuchâtel, 2000, no. 222 (illustré).



λ165

## François Desnoyer (1894-1972)

*Portrait de Jean Bouret*

signé 'DESNOYER' (en bas à droite)  
huile sur toile marouflée sur carton  
59.4 x 37.3 cm.

signed 'DESNOYER' (lower right)  
oil on canvas laid down on board  
23¾ x 14¾ in.

€3,000-5,000

US\$3,600-5,900  
£2,600-4,300

### PROVENANCE

Acquis auprès de l'artiste

**Robert Guiot a confirmé l'authenticité de cette œuvre.**





**λ166**

## **René Rimbert (1896-1991)**

*La Porte entrouverte*

signé 'R Rimbert' (en bas à gauche)

huile sur panneau

27 x 18,5 cm.

Peint en 1955

signed R Rimbert' (lower left)

oil on panel

10 $\frac{5}{8}$  x 7 $\frac{3}{8}$  in.

Painted in 1955

**€3,000-5,000**

**US\$3,600-5,900**

**£2,600-4,300**

### **PROVENANCE**

Galerie Berri-Argenson, Paris (en 1956)

Galerie Berri-Lardy, Paris (en 1964)

Acquis auprès de celle-ci en 1964

### **EXPOSITION**

Paris, Grand Palais des Champs-Élysées, *Salon des Indépendants*, avril-mai 1955.

São Paulo et Lima, *IV Biennale du Musée d'Art Moderne*, septembre-décembre 1957.

Paris, Galerie Berri-Lardy, *René Rimbert*, janvier-février 1964.

### **BIBLIOGRAPHIE**

P. Guénégan, *René Rimbert, Catalogue raisonné*, Paris, 2005, p. 247, no. 160 (illustré).



**167**  
**Jules-Émile Zingg (1882-1942)**

*Les Labours* (recto); *Étude de nu* (verso)

signé 'Zingg' (en bas à droite)

aquarelle et graphite (*recto*) ; graphite (*verso*) sur papier  
32 x 49.3 cm.

signed 'Zingg' (lower right)

watercolour and pencil (*recto*) ; pencil (*verso*) on paper  
12½ x 19½ in.

**€2,000-3,000**

**US\$2,400-3,500**

**£1,800-2,600**

**PROVENANCE**

Acquis dans les années 1960-70

# YOUR CAREER IN THE ART WORLD STARTS HERE

LEARN MORE AT [CHRISTIES.EDU](https://www.christies.edu)

CHRISTIE'S  
EDUCATION

LONDON | NEW YORK | HONG KONG

CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES

# **Collection Alain Bouret**

---

## **part 2**



**Drouot Salle 14**

**Jeudi 28 octobre 2021 à 14h**

**Exposition**

**mercredi 27 octobre de 11h à 18h et**

**jeudi 28 octobre de 11h à 12h**

---

**Thierry de Maigret**  
5, rue de Montholon - 75009 Paris  
[contact@thierrydemaigret.com](mailto:contact@thierrydemaigret.com)  
Tel. 33 (0) 1 44 83 95 20





Provenant d'une collection privée française  
PIERRE SOULAGES (NÉ EN 1919)  
*Peinture 222 x 222 cm, 25 mars 1990*  
1,200,000-1,800,000 €

## 20/21 CENTURY

### PARIS AVANT-GARDE

*Paris, 21 octobre 2021*

#### EXPOSITION

15-21 octobre 2021  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

#### CONTACT

Paul Nyzam  
pnyzam@christies.com  
Tel: +33 1 40 76 84 15

CHRISTIE'S



Provenant d'une collection privée suisse  
MARC CHAGALL (1887-1985)  
*Corbeille au soleil (Gordes)*  
gouache, aquarelle et graphite sur papier  
60.5 x 48.6 cm. (23 $\frac{7}{8}$  x 19 $\frac{1}{4}$  in.)  
Exécuté vers 1938-39  
150,000 - 250,000 €

**20**  
**21 CENTURY**

**ART MODERNE**

*Paris, 22 octobre 2021*

**EXPOSITION**

15-22 octobre 2021  
9, avenue Matignon  
75008 Paris

**CONTACT**

Valérie Didier  
vdidier@christies.com  
Tel: +33 1 40 76 84 32

**CHRISTIE'S**

# CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

## CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

### A. AVANT LA VENTE

#### 1. Description des lots

(a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».

(b) La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

#### 2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

#### 3. Etat des lots

(a) L'**état** des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usage. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'**état** », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.

(b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

#### 4. Exposition des lots avant la vente

(a) Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.

(b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous. Dans l'hypothèse où les locaux de Christie's France seraient fermés au public, l'exposition préalable des lots sera réalisée par voie dématérialisée depuis le site christies.com.

#### 5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

#### 6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

#### 7. Bijoux

(a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.

(b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.

(c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.

(d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

#### 8. Montres et horloges

(a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.

(b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.

(c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

## B. INSCRIPTION A LA VENTE

### 1. Nouveaux enchérisseurs

(a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/ représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Division* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

(b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

### 2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

### 3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/

ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

#### 4. Enchère pour le compte d'un tiers

- (a) Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- (b) Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandant occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandat pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

#### 5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com) ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

#### 6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

##### (a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

##### (b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/buying-services/buying-guide/register-and-bid/> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus

sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur <https://www.christies.com/LiveBidding/OnlineTermsOfUse.aspx>.

#### (c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les lots en ligne sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans le devisé de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchérirons pour votre compte à environ 50 % de l'**estimation** basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

### C. PENDANT LA VENTE

#### 1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

#### 2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole - à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

#### 3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
- lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- retirer un **lot** ;
- diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- ouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

#### 4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

#### 5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'**estimation** basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** inventu.

#### 6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'**estimation** basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

#### 7. Conversion de devisés

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devisés importants, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

#### 8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'utiliser son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

#### 9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Nous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

### D. COMMISSION ACHETEUR et taxes

#### 1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €400.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €400.001 et jusqu'à €4.000.000 et 14,5% H.T. (soit 15,2975% T.T.C. pour les livres et 17,4% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €4.000.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: [VAT\\_London@christies.com](mailto:VAT_London@christies.com), fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

#### TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les **lots** que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le **lot**, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le **lot** sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du **lot**.



# CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

## 2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des lots. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du lot acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente. L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le lot acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du lot dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 76 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

## 3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout Lot vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6.5% sur le prix d'adjudication du lot, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

## 4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Les lots concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole  $\lambda$ , accolé au numéro du lot. Si le droit de suite est applicable à un lot, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un lot est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication :

- 4 % pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3 % pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1 % pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5 % pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25 % pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

## E. GARANTIES

### 1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque lot, le vendeur donne la garantie qu'il :

- (a) est le propriétaire du lot ou l'un des copropriétaires du lot agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du lot, a la permission du propriétaire de vendre le lot, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- (b) a le droit de transférer la propriété du lot à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des garanties ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le prix d'achat (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessous) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune garantie eu égard au lot autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les garanties du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

### 2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des lots proposés dans nos ventes (notre «garantie d'authenticité»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre lot n'est pas authentique, nous réservons des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le prix d'achat que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la garantie d'authenticité sont les suivantes :

- (a) la garantie est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des lots.
- (b) Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères MAJUSCULES à la première ligne de la description du catalogue (l'« Intitulé »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'Intitulé même si ces dernières figurent en caractères MAJUSCULES.
- (c) La garantie d'authenticité ne s'applique pas à tout intitulé ou à toute partie d'intitulé qui est formulé «Avec réserve». «avec réserve» signifie qu'une réserve est émise dans une description du lot au catalogue ou par l'emploi dans un intitulé de l'un des termes indiqués dans la rubrique intitulés avec réserve à la page «Avis importants et explication des pratiques de catalogage». Par exemple, l'emploi du terme «ATTRIBUÉ À...» dans un intitulé signifie que le lot est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune garantie n'est donnée que le lot est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des intitulés avec réserve et la description complète des lots au catalogue avant d'enchérir.
- (d) La garantie d'authenticité s'applique à l'Intitulé tel que modifié par des Avis en salle de vente.
- (e) La garantie d'authenticité est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du lot émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du lot et que le lot ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la garantie d'authenticité ne peut être transféré à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
  - (1) nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
  - (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du lot, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le lot n'est pas authentique. En cas

de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et

- (3) retourner le lot à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente garantie d'authenticité est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du prix d'achat que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le prix d'achat ni ne serons responsables, en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de dommages, d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses.
- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le lot est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le lot doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

## F. PAIEMENT

### 1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devrez donc immédiatement vous acquitter du prix d'achat global, qui comprend :
    - i. le prix d'adjudication ; et
    - ii. les frais à la charge de l'acheteur ; et
    - iii. tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
    - iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.
- Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendaire qui suit le jour de la vente (« la date d'échéance »).
- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le lot et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
  - (c) Vous devez payer les lots achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

#### (i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 - Christie's France SNC - Barclays Corporate France - 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRCP - IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

#### (ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.

#### Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le

paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

*(iii) En espèces :*

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

*(iv) Par chèque de banque :*

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

*(v) Par chèque :*

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

## 2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat global du lot**.

## 3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot** à la fin du 14<sup>e</sup> jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

## 4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur réitération des enchères de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :
- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
  - Taux d'intérêt légal majoré de quatre points
- (ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;
- (iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;
- (iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparenté exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) procéder à l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudgés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (réitération des enchères), faire supporter au lot enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4a.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

## 5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

## G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

### 1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre **lot** dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- (a) Vous ne pouvez pas retirer le **lot** tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- (b) Si vous ne retirez pas votre **lot** promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le **lot** et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entrepôt.
- (c) Si vous avez payé le **lot** en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
- (d) Les renseignements sur le retrait des **lots** sont exposés sur une fiche d'informations que nous pouvons vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 84 12

## 2. Stockage

- (a) Si vous ne retirez pas le **lot** dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
- (i) facturer vos frais de stockage tant que le **lot** se trouve toujours dans notre salle de vente ;
- (ii) enlever le **lot** et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- (iii) vendre le **lot** selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
- (iv) appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- (b) les détails de l'enlèvement du **lot** vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

## H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

### 1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au : +33 (0)1 40 76 84 10  
postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

### 2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout **lot** que vous achetez.

- (a) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur [www.christies.com/shipping](http://www.christies.com/shipping) ou nous contacter à [laddress.shippingparis@christies.com](mailto:laddress.shippingparis@christies.com).
- (b) Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du **bien**.

# CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

Si Christie's exporte ou importe le **bien** en votre nom et pour votre compte, et si Christie's s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à Christie's.

- (c) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées  
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ils s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou si'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.
- (d) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis  
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.
- (e) **Lots** d'origine iranienne  
Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelles d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguères, des boîtes ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

- (f) Or  
L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« k » ou « r » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« k » ou « r ».
- (g) Bijoux anciens  
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.
- (h) Montres  
(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.  
(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

## I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

- (a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

- (b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ;  
(ii) Nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.  
(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans

les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

- (d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.
- (e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

## J. AUTRES STIPULATIONS

### 1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

### 2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

### 3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Nous ne pouvons pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

### 4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

### 5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

### 6. Traduction

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

### 7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

Si vous êtes résident de Californie, vous pouvez consulter une copie de notre déclaration sur le California Consumer Privacy Act à <https://www.christies.com/about-us/contact/ccpa>

## 8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

## 9. Loi et compétence juridictionnelle

**L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engiez ou que nous n'engions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.**

## 10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

## 11. Trésors nationaux – Biens Culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire

européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil. Veuillez noter que certains seuils ont changé au 1er janvier 2021.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 € (UE : quelle que soit la valeur)

## 12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur [www.christies.com](http://www.christies.com). Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de [www.christies.com](http://www.christies.com).

## K. GLOSSAIRE

**authentique** : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

**garantie d'authenticité** : la garantie que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un lot est authentique, comme décrit à la section E2 du présent accord.

**frais de vente** : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

**description du catalogue** : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

**Groupe Christie's** : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

**état** : l'état physique d'un lot.

**date d'échéance** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**estimation** : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre.

**estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation moyenne** correspond au milieu entre les deux.

**prix marteau** : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un lot.

**intitulé** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

**lot** : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

**autres dommages** : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif », « indirect », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

**prix d'achat** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

**provenance** : l'historique de propriété d'un lot.

**avec réserve** : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogue ».

**prix de réserve** : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un lot.

**avis en salle de vente** : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur [www.christies.com](http://www.christies.com), qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

**caractères MAJUSCULES** : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

**garantie** : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

**rapport de condition** : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.



## AVIS IMPORTANTS et explication des pratiques de catalogage

### SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur.
- Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Le vendeur de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.
- △ Détenu par Christie's ou une autre société du Groupe Christie's en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- ↯ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.
- ◆ Christie's a un intérêt financier direct sur un lot et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide d'un tiers. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- \* Lot proposé sans prix de réserve qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'estimation préalable à la vente indiquée dans le catalogue.
- ~ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- Ψ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- F Lot ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
- f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
- + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
- ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

### AVIS IMPORTANTS

△ Biens détenus en partie ou en totalité par Christie's : De temps à autre, Christie's peut proposer un lot qu'elle détient en tout ou en partie. Cette propriété est identifiée dans le catalogue par le symbole △ à côté du numéro du lot. Lorsque Christie's détient une participation ou un intérêt financier dans chaque lot du catalogue, Christie's n'identifiera pas chaque lot avec un symbole, mais indiquera l'intérêt qu'elle détient en première page du catalogue.

#### ○ Garanties de Prix Minimal :

Parfois, Christie's détient un intérêt financier direct dans le résultat de la vente de certains lots consignés pour la vente. C'est généralement le cas lorsqu'elle a garanti au vendeur que quel que soit le résultat de la vente, le vendeur recevra un prix de vente minimal pour son œuvre. Il s'agit d'une garantie de prix minimal. Lorsque Christie's détient tel intérêt financier, nous identifions ces lots par le symbole ○ à côté du numéro du lot.

#### ◆ Garanties de Tiers/Enchères irrévocables :

Lorsque Christie's a fourni une Garantie de Prix Minimal, elle risque d'encourir une perte, qui peut être significative, si le lot ne se vend pas. Par conséquent, Christie's choisit parfois de partager ce risque avec un tiers qui accepte avant la vente aux enchères de placer une enchère soignée irrévocable sur le lot. Si l'il n'y a pas d'autre enchère plus élevée, les tiers s'engagent à acheter le lot au niveau de son enchère écrite irrévocable. Ce faisant, le tiers assume tout ou partie du risque que le lot ne soit pas vendu. Les lots qui font l'objet d'un accord de garantie de tiers sont identifiés par le symbole ○.

Dans la plupart des cas, Christie's indemnise le tiers en échange de l'acceptation de ce risque. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, sa rémunération est basée sur une commission de financement fixe. Si le tiers n'est pas l'adjudicataire, la rémunération peut être soit basée sur une redevance fixe, soit sur un montant calculé par rapport au prix d'adjudication final. Le tiers peut également placer une enchère sur le lot supérieure à l'enchère écrite irrévocable. Lorsque le tiers est l'adjudicataire, Christie's reportera le prix d'achat net de la commission de financement fixe.

Nous imposons aux tiers garants de divulguer à toute personne qu'ils conseillent leur intérêt financier dans tous les lots qu'ils garantissent. Toutefois, pour dissiper tout doute, si vous êtes conseillé par un mandataire ou que vous enrichissez par l'intermédiaire d'un mandataire sur un lot identifié comme faisant l'objet d'une garantie de tiers, vous devez toujours demander à votre mandataire de confirmer s'il détient ou non un intérêt financier à l'égard du lot.

#### ■ Enchères par les parties détenant un intérêt

Lorsqu'une partie qui a un intérêt direct ou indirect dans le lot qui peut avoir connaissance du prix de réserve du lot ou d'autres informations importantes est autorisée à enchérir sur le lot, nous marquerons le lot par le symbole ■. Cet intérêt peut comprendre les bénéficiaires d'une succession qui ont consigné le lot ou un copropriétaire d'un lot. Toute partie intéressée qui devient adjudicataire d'un lot doit se conformer aux Conditions de Vente de Christie's, y compris le paiement intégral de la Commission Acheteur sur le lot majoré des taxes applicables.

#### Notifications post-catalogue

Dans certains cas, après la publication du catalogue, Christie's peut conclure un accord ou prendre connaissance d'ordres d'achat qui auraient nécessité un symbole dans le catalogue. Dans ces cas-là, une annonce sera faite avant la vente du lot.

#### Autres accords

Christie's peut conclure d'autres accords n'impliquant pas d'enchères. Il s'agit notamment d'accords par lesquels Christie's a donné au vendeur une avance sur le produit de la vente du lot ou Christie's a partagé le risque d'une garantie avec un partenaire sans que le partenaire soit tenu de déposer une enchère écrite irrévocable ou de participer autrement à la vente aux enchères du lot. Etant donné que ces accords ne sont pas liés au processus d'enchères, ils ne sont pas marqués par un symbole dans le catalogue.

### EXPLICATION DES PRATIQUES DE CATALOGAGE

Les termes utilisés dans le catalogue ou dans la description d'un lot ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous. Veillez noter que toutes les déclarations figurant dans le catalogue ou dans la description d'un lot relatives à l'identification de l'auteur sont soumises aux dispositions des Conditions de Vente, y compris la Garantie d'Authenticité. Notre utilisation de ces expressions ne tient pas compte de l'état du lot ou de l'étendue de toute restauration. Les rapports de condition écrits sont habituellement disponibles sur demande.

Un terme et sa définition figurant dans la rubrique « Avec réserve » sont une déclaration avec réserve quant à l'identification de l'auteur. Bien que l'utilisation de ce terme repose sur une étude minutieuse et représente l'opinion des spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque, ni aucune responsabilité quant à l'authenticité de l'auteur d'un lot décrit par ce terme dans ce catalogue, et la Garantie d'Authenticité ne couvrira pas les lots décrits à l'aide de ce terme.

#### PHOTOGRAPHIES, DESSINS, ESTAMPES, MINIATURES ET SCULPTURES

Une œuvre décrite avec le(s) nom(s) et la désignation reconnue d'un artiste, sans aucune qualification, est, selon Christie's, une œuvre de l'artiste.

### INITULÉS AVEC RÉSERVE

- « Attribué à » : selon l'avis de Christie's, vraisemblablement une œuvre de l'artiste en tout ou en partie.
- « Studio de » / « Atelier de » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, éventuellement sous sa supervision.
- « Cercle de » : selon l'avis de Christie's, une œuvre de la période de l'artiste et montrant son influence.
- « Suiveur de » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par son élève.
- « Gout de » : selon l'avis de Christie's, une œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais exécutée à une date ultérieure à sa vie.
- « D'après » : selon l'avis de Christie's, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'artiste.
- « Signé » / « Daté » / « Inscrit » : selon l'avis de Christie's, il s'agit d'une œuvre qui a été signée/datée par l'artiste ou sur laquelle il a inscrit son nom.
- « Porte une signature » / « Porte une date » / « Porte une inscription » : selon l'avis qualifié de Christie's, la signature/date/inscription semble être d'une autre main que celle de l'artiste.

La date donnée pour les Estampes Anciennes, Modernes et Contemporaines est la date (ou la date approximative lorsqu'elle est précédée de « circa ») à laquelle la matrice a été réalisée et pas nécessairement la date à laquelle l'estampe a été imprimée ou publiée.

### RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

### OBJETS COMPOSÉS DE MATÉRIAU PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole - dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaille de tortue, la peau de crocodile, d'autruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole - dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

Les lots soumis aux règles de la Cites ne peuvent pas être exportés au moyen d'un bordereau de détaxe. Veillez contacter notre service de transport d'œuvres d'art pour l'exporter.

### À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la

clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certains des pierres précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fin de l'information présentée par la commission des pierres précieuses gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's reflèteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont également disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

#### AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est destinée à servir de guide aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de l'or et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants

effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

#### CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses ont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

#### CÉRAMIQUES CHINOISES ET ŒUVRES D'ART

Lorsqu'une œuvre est d'une certaine période, règne ou dynastie, l'avis de Christie's, son attribution figure en lettre majuscule directement sous l'intitulé de la description du lot.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

18<sup>e</sup> SIÈCLE

Si la date, l'époque ou la marque de règne sont mentionnée(s) en lettres majuscules dans les deux premières lignes cela signifie que l'objet date, selon l'avis de Christie's, bien de cette date, cette époque ou ce règne.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

MARQUE KANGXI À SIX CARACTÈRES EN BLEU

SOUS GLAUCHE ET DE L'ÉPOQUE (1662-1722)

Si aucune date, période ou marque de règne n'est mentionnée en lettres majuscules après la description en caractère gras, il s'agit, selon l'avis de Christie's d'une date incertaine ou d'une fabrication récente.

Ex. : BOL BLEU ET BLANC

#### TITRES AVEC RÉSERVE

Lorsqu'une œuvre n'est pas de la période à laquelle elle serait normalement attribuée pour des raisons de style, selon l'avis de Christie's, elle sera incorporée à la première ligne ou au corps du texte de la description.

Ex. : un BOL BLEU ET BLANC STYLE MING ; ou

Le bol style Ming est décoré de parchemins de lotus...

Selon l'avis de Christie's, cet objet date très probablement de la période Kangxi, mais il reste possible qu'il soit daté différemment.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS VERRÉ ET PROBABLEMENT DE LA PÉRIODE

Selon l'avis de Christie's, cet objet pourrait être daté de la période Kangxi, mais il y a un fort élément de doute.

Ex. : MARQUE KANGXI SIX CARACTÈRES EN BLEU SOUS PLAQUE ET POSSIBLEMENT DE LA PÉRIODE

#### POUR LA JOAILLERIE

« Boucheron » : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.

« Monté par Boucheron » : selon l'opinion de Christie's, cela signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.

#### TITRES AVEC RÉSERVE

« Signé Boucheron / Signature Boucheron » : Le bijou porte une signature du joaillier, selon l'avis de Christie's.

« Avec le nom du créateur pour Boucheron » : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant, selon l'avis de Christie's.

#### PÉRIODES

ART NOUVEAU - 1895-1910

BELLE ÉPOQUE - 1895-1914

ART DECO - 1915-1935

RÉTRO - ANNÉES 1940

#### CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité. Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

#### MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de garantie territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces lots aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les lots nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

#### INTÉRÊT FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer à la vente un lot qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole À à côté du numéro de lot.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des lots mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au vendeur qui n'est garantie que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les lots en question sont signalés par le symbole <sup>o</sup> à côté du numéro de lot.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les lots sont signalés dans le catalogue par le symbole <sup>o</sup> <sup>h</sup>. Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un lot, il prend tout ou partie du risque que le lot ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des lots du catalogue, Christie's ne signale pas chaque lot par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

#### SACS A MAIN

#### RAPPORTS DE CONDITION

L'état des lots vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Les rapports de condition et les niveaux de rapport de condition sont fournis gratuitement, par souci de commodité, pour nos acheteurs et sont fournis à titre d'information uniquement. Ils offrent une opinion de bonne foi de Christie's mais peuvent ne pas indiquer tous les défauts, restaurations, altérations ou adaptations. Ils ne constituent en aucun cas une alternative à l'examen du lot en personne ou à l'obtention d'un avis professionnel. Les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou garantie ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur état de la part de Christie's ou du vendeur.

#### LES NIVEAUX DE RAPPORT DE CONDITION DES LOTS

Nous fournissons un rapport général d'état des lots sous forme numérisée. Veuillez prendre connaissance des rapports d'état des lots spécifiques et les images supplémentaires pour chaque lot avant de placer une enchère.

Niveau 1 : cet article ne présente aucun signe d'utilisation ou d'usure et pourrait être considéré comme neuf. Il n'y a pas de défauts. L'emballage d'origine et le plastique de protection sont vraisemblablement intacts, comme indiqué dans la description du lot.

Niveau 2 : cet article présente des défauts mineurs et pourrait être considéré comme presque neuf. Il se peut qu'il n'ait jamais été utilisé, ou qu'il ait été utilisé peu de fois. Il n'y a que des remarques mineures sur l'état, qui peuvent être trouvées dans le rapport de condition spécifique.

Niveau 3 : cet article présente des signes visibles d'utilisation. Tous les signes d'utilisation ou d'usure sont mineurs. Cet article est en bon état.

Niveau 4 : cet article présente des signes normaux d'usure dus à un usage fréquent. Cet article présente soit une légère usure générale, soit de petites zones d'usure importante. L'article est considéré comme étant en bon état.

Niveau 5 : cet article présente des signes d'usure dus à un usage régulier ou intensif. L'article est en bon état, utilisable, mais il est accompagné de remarques sur l'état.

Niveau 6 : l'article est endommagé et nécessite une réparation. Il est considéré comme étant en bon état.

Toute référence à l'état dans une entrée de catalogue ne constitue pas une description complète de l'état et les images peuvent ne pas montrer clairement l'état d'un lot. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran de ce qu'elles sont dans la vie réelle. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu et pris en compte tout rapport de condition et toute annotation.

#### TERME « FINITION »

Le terme « finition » désigne les parties métalliques du sac à main, telles que la finition de l'attache, des tiges de base, du cadenas et des clés et/ou de la sangle, qui sont plaqués d'une finition colorée (p. ex. de l'or, de l'argent, du palladium). Les termes « Finition or », « Finition argent », « Finition palladium » etc. se réfèrent au ton ou à la couleur de la finition et non au matériel utilisé. Si le sac à main comportent des finitions métalliques solides, celles-ci seront mentionnées dans la description du lot.

# Entreposage et Enlèvement des Lots à Paris

## Storage and Collection in Paris

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés et stockés après la vente dans un entrepôt spécialisé, situé à l'extérieur de nos locaux de l'avenue Matignon.

Christie's se réserve néanmoins, à sa seule et entière discrétion, le droit de transférer tout lot après-vente vers un autre de ses espaces de stockage.

### TABLEAUX, MEUBLES ET OBJETS

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

Vendredi 22 octobre 2021

Les lots transférés chez Crown Fine Art seront disponibles 72h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

130, rue des Chardonnerets,  
93290 Tremblay-en-France

### TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

### PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

Specified lots marked with a filled red square ■ will be transferred to a specialised storage warehouse after the sale, located outside our main office on Avenue Matignon.

Nevertheless, Christie's reserves the right, in its sole and absolute discretion, to transfer any lot after the sale to another of its offsite storage.

### PICTURES, FURNITURE AND OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on:

Friday 22 October 2021

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 72 hours after the transfer from Monday to Friday, 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 5.00 pm.

130, rue des Chardonnerets,  
93290 Tremblay-en-France

### ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

### PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at [ClientServicesParis@christies.com](mailto:ClientServicesParis@christies.com) or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express).

### TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

### TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

### LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + VAT	8€ + VAT

### SMALL PICTURES AND OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + VAT	4€ + VAT







# SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

## ALLEMAGNE

### DÜSSELDORF

+49 (0)21 14 91 59 352  
Arno Verkade

### FRANCFORT

+49 170 840 7950  
Natalie Radziwill

### HAMBOURG

+49 (0)40 27 94 073  
Christiane Gräfin  
zu Rantzau

### MUNICH

+49 (0)89 24 20 96 80  
Marie Christine Gräfin Huyn

### STUTTGART

+49 (0)71 12 26 96 99  
Eva Susanne Schweizer

## ARABIE SAOUDITE

+44 (0)7904 250666  
Zaid Belbagi (Consultant)

## ARGENTINE

### BUENOS AIRES

+54 11 43 93 42 22  
Cristina Carlisle

## AUTRICHE

### VIENNE

+43 (0)1 533 881214  
Angela Bailou

## BELGIQUE

### BRUXELLES

+32 (0)2 512 88 30  
Roland de Lathuy

## BRÉSIL

### SÃO PAULO

+55 21 3500 8944  
Marina Bertoldi

## CANADA

### TORONTO

+1 647 519 0957  
Brett Sherlock (Consultant)

## CHILI

### SANTIAGO

+56 2 2 2631642  
Denise Ratinoff de Lira

## COLOMBIE

### BOGOTA

+571 635 54 00  
Juanita Madrinan  
(Consultant)

## CORÉE DU SUD

### SÉOUL

+82 2 720 5266  
Jun Lee

## DANEMARK

### COPENHAGUE

+45 2612 0092  
Rikke Juel Brandt (Consultant)

## ÉMIRATS ARABES UNIS

### -DUBAI

+971 (0)4 425 5647

## ESPAGNE

### MADRID

+34 (0)91 532 6626  
Maria Garcia Yelo

## ÉTATS UNIS

### CHICAGO

+1 312 787 2765  
Catherine Busch

### DALLAS

+1 214 599 0735  
Capera Ryan

### HOUSTON

+1 713 802 0191  
Jessica Phifer

### LOS ANGELES

+1 310 385 2600  
Sonya Roth

### MIAMI

+1 305 445 1487  
Jessica Katz

### -NEW YORK

+1 212 636 2000

### PALM BEACH

+1 561 777 4275  
David G. Ober (Consultant)

### SAN FRANCISCO

+1 415 982 0982  
Ellanor Notides

## FRANCE ET DÉLÉGUEs RÉGIONAUX

### -PARIS

+33 (0)1 40 76 85 85

### CENTRE, AUVERGNE, LIMOUSIN & BOURGOGNE

+33 (0)6 10 34 44 35  
Marine Desproges-Gotteron

### BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE & NORMANDIE

+33 (0)6 09 44 90 78  
Virginie Gregory

### POITOU-CHARENTE AQUITAINE

+33 (0)5 56 81 65 47  
Marie-Cécile Moueix

### PROVENCE - ALPES CÔTE D'AZUR

+33 (0)6 71 99 97 67  
Fabienne Albertini-Cohen

## GRANDE-BRETAGNE

### -LONDRES

+44 (0)20 7839 9060

### NORD

+44 (0)20 7104 5702  
Thomas Scott

### NORD OUEST ET PAYS DE GALLE

+44 (0)20 7752 3033  
Jane Blood

### SUD

+44 (0)1730 814 300  
Mark Wrey

### ÉCOSSE

+44 (0)131 225 4756  
Robert Lagneau

David Bowes-Lyon  
(Consultant)

### ÎLE DE MAN

+44 (0)20 7389 2032

### ÎLES DE LA MANCHE

+44 (0)20 7389 2032

### IRLANDE

+353 (0)87 638 0996  
Christine Ryall (Consultant)

## INDE

### MUMBAI

+91 (22) 2280 7905  
Sonal Singh

## INDONÉSIE

### JAKARTA

+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## ISRAËL

### TEL AVIV

+972 (0)3 695 0695  
Roni Gilat-Baharaff

## ITALIE

### -MILAN

+39 02 303 2831  
Cristiano De Lorenzo

### ROME

+39 06 696 3333  
Marina Cicogna  
(Consultant)

### ITALIE DU NORD

+39 348 3131 021  
Paola Gradi  
(Consultant)

### TURIN

+39 347 2211 541  
Chiara Massimello  
(Consultant)

## VENISE

+39 041 277 0086  
Bianca Arrivabene Valentini  
Gonzaga (Consultant)

## BOLOGNE

+39 051 265 154  
Benedetta Possati Vittori  
Veneriti (Consultant)

## FLORENCE

+39 335 704 8923  
Alessandra Niccolini di  
Camugliano (Consultant)

## CENTRE & ITALIE DU SUD

+39 348 520 2974  
Alessandra Allaria  
(Consultant)

## JAPON

### TOKYO

+81 (0)3 6267 1766  
Katsura Yamaguchi

## MALAISIE

### KUALA LUMPUR

+62 (0)21 7278 6268  
Charmie Hamami

## MEXICO

### MEXICO CITY

+52 55 5281 5546  
Gabriela Lobo

## MONACO

+377 97 97 11 00  
Nancy Dotta

## PAYS-BAS

### -AMSTERDAM

+31 (0)20 57 55 255  
Arno Verkade

### NORVÈGE

+47 949 89 294  
Cornelia Svedman  
(Consultant)

## +PORTUGAL

### LISBONNE

+351 919 317 233  
Mafalda Pereira Coutinho  
(Consultant)

## QATAR

+974 7731 3615  
Farah Rahim Ismail  
(Consultant)

## RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

### PEKIN

+86 (0)10 8583 1766  
Julia Hu

### -HONG KONG

+852 2760 1766

### -SHANGHAI

+86 (0)21 6355 1766  
Rusia

## RUSSIE

### MOSCOU

+7 495 937 6364  
Daria Parfenenko

## SINGAPOUR

+65 6735 1766  
Jane Ngiam

## SUÈDE

### STOCKHOLM

+46 (0)73 645 2891  
Claire Ahman (Consultant)

### SUISSE

+41 (0)22 319 1766  
Eveline de Proyart

### -ZURICH

+41 (0)44 268 1010  
Jutta Nixdorf

## TAIWAN

### TAIPEI

+886 2 2736 3356  
Ada Ong

## THAÏLANDE

### BANGKOK

+66 (0) 2 252 3685  
Prapavadee Sophonpanich

## TURQUIE

### ISTANBUL

+90 (532) 558 7514  
Eda Kehale Argün  
(Consultant)

## SERVICES LIÉS AUX VENTES

### COLLECTIONS PRIVÉES ET "COUNTRY HOUSE SALES"

Tel: +33 (0)1 4076 8598  
Email: lgsosset@christies.com

### INVENTAIRES

Tel: +33 (0)1 4076 8572  
Email: vgineste@christies.com

## AUTRES SERVICES

### CHRISTIE'S EDUCATION

#### LONDRES

Tel: +44 (0)20 7665 4350  
Fax: +44 (0)20 7665 4351  
Email: london@christies.edu

#### NEW YORK

Tel: +1 212 355 1501  
Fax: +1 212 355 7370  
Email: newyork@christies.edu

#### HONG KONG

Tel: +852 2978 6768  
Fax: +852 2525 3856  
Email: hongkong@christies.edu

#### CHRISTIE'S FINE ART STORAGE SERVICES

#### NEW YORK

+1 212 974 4570  
Email: newyork@cfass.com

#### SINGAPOUR

Tel: +65 6543 5252  
Email: singapore@cfass.com

#### CHRISTIE'S INTERNATIONAL REAL ESTATE

#### NEW YORK

Tel: +1 212 468 7182  
Fax: +1 212 468 7141  
Email: info@christiesrealestate.com

#### LONDRES

Tel: +44 20 7389 2551  
Fax: +44 20 7389 2168  
Email: info@christiesrealestate.com

#### HONG KONG

Tel: +852 2978 6788  
Fax: +852 2973 0799  
Email: info@christiesrealestate.com



# INDEX

## SPECIAL PRICES

### A

Alechinsky, P. 104, 139  
Arman 154, 155  
Atlan, J-M. 134, 137, 150  
Aubertin, B. 111, 147

### B

Bitran, A. 156  
Bory, J-F. 151, 152  
Brianchon, M. 160  
Brus, G. 122  
Bury, P. 109, 110, 135,  
136, 138, 157

### C

Chagall, M. 114  
Chaissac, G. 149

### D

de Chirico, G. 116  
de Staël, N. 124  
Delaunay, S. 101, 102  
Derain, A. 161, 163, 164  
Desnoyer, F. 166  
di Rosa, H. 132, 133, 144  
Domínguez, O. 107  
Dubuffet, J. 105

### E

Estève, M. 103

### F

Fautrier, J. 118, 119, 143,  
145, 146  
Förg, G. 108, 141

### H

Hartung, H. 120, 121

### L

Lorjou, B. 159

### M

Maryan 140  
Mojong, H. 158  
Monory, J. 129, 131  
Mosset, O. 112

### O

Ozenfant, A. 130

### P

Pascin, J. 162  
Penck, A.R. 113  
Picasso, P. 106

### R

Rebeyrolle, P. 148  
Richter, G. 126  
Rimbert, R. 167

### S

Signac, P. 115  
Soulages, P. 125

### V

Viallat, C. 142  
Vieira da Silva, MH. 123  
Villeglé, J. 127  
Villeglé, J. 128  
Vázquez Díaz, D. 117

### W

Walch, C. 165

### Z

Zao, W-K. 153  
Zingg, J. E. 168



CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS